



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-01-01/2024-01-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Présidentielle 2023 : Controverse autour de la victoire finale de Félix Tshisekedi.** La réélection de Félix Tshisekedi à l'issue de la présidentielle de 2023 est au centre, depuis le 31 décembre dernier, d'une controverse entre les acteurs politiques de la RDC. Si les uns applaudissent, les autres boycottent carrément ce scrutin et la victoire du président sortant. Sur cette liste, le candidat président Noel Tshiani ayant désisté en faveur de Félix Tshisekedi a salué la victoire de son allié et il attend qu'il corrige certaines erreurs constatées lors de son premier mandat. Il a souhaité que Félix Tshisekedi mette en œuvre une véritable vision de développement du pays et mettre l'accent sur l'amélioration de la gouvernance. Il a dit faire allusion à la lutte contre certaines anti-valeurs dont la corruption, les détournements des deniers publics, la prédation des ressources naturelles. Pour le ministre sortant de l'Intégration régionale, Mbusa Nyamuisi : « la sécurité du territoire devrait être la priorité de ce mandat. Il faut sécuriser le peuple qui en a fortement besoin, je suis d'une région meurtrie depuis des longues années je sais à quel point les gens ont besoin de la sécurité ». Il s'est également félicité d'avoir pris part au sacre de Félix Tshisekedi à cette bataille électorale. Mbusa Nyamuisi a demandé à Félix Tshisekedi de penser à relier les provinces les unes aux autres, en ouvrant les voies de communication en vue de booster le développement du pays. Le candidat Président de la République Théodore Ngoy dit récuser le résultat provisoire de la CENI à la présidentielle de 2023. « Le Président Tshisekedi vient d'être proclamé à l'issue d'un simulacre d'élections. Que le Président de la République respecte ceux qui vont contester ce simulacre. Ceux qui vont aller dans la rue parce que la rue, est prévue par la constitution. Il faut aussi respecter ceux qui ne sont pas d'accord », a laissé entendre Théodore Ngoy. Il est d'avis que ces élections ont plus divisé les Congolais qu'avant. **Martin Fayulu « rejette en bloc » les résultats provisoires.** Dans une déclaration faite à la nation, Martin Fayulu a accusé le président de cette institution d'être au service d'une seule personne : « Monsieur Kadima et la CENI viennent de franchir le Rubicon, confirmant ainsi qu'ils étaient des missionnaires au service de Monsieur Félix Tshisekedi Tshilombo pour tenter de laver l'opprobre qui l'habite depuis 2018. Honte à eux, car ils n'y sont pas parvenus. Au contraire, ils y ont ajouté une couche supplémentaire. Tout le monde sait que Monsieur Tshisekedi Tshilombo ne peut, en aucun cas, gagner une élection organisée en RDC régulièrement. C'est pourquoi, je rejette en bloc les simulacres d'élection et les résultats farfelus de la CENI ». Le président du parti politique ECIDE a également appelé les Congolais à « protester contre ce nouveau coup d'Etat exécuté de la CENI au profit de Monsieur Félix Tshisekedi Tshilombo ». Il a par conséquent demandé l'organisation de nouvelles élections pour sortir de cette crise de légitimité. **Ensemble pour la République mobilise pour le rejet des résultats provisoire.** Le porte-parole de ce parti de l'opposition a dit « aucun d'entre nous n'accepterait de confier son enfant aux soins d'un individu qui se présente comme médecin si cette personne avait triché aux études et n'avait pas obtenu son diplôme de médecin ». Il a estimé que « la RDC ne peut pas être dirigés par quelqu'un ayant fraudé ou triché ».

pour obtenir leurs agréments. Voilà pourquoi nous sommes déterminés autant que possible à travailler ensemble et à mobiliser notre population ». **Des jeunes de Likasi manifestent contre la réélection de Félix Tshisekedi.** Des jeunes sont descendus dans la rue pour dénoncer la non-élection de leur candidat président Moïse Katumbi. Pour manifester leur ras-le-bol, ces manifestants ont brûlé des pneus sur la voie publique et certains d'entre eux s'attaquaient aux ressortissants de l'espace kasaien. Les forces de défense et de sécurité sont descendues sur place pour y remettre de l'ordre. **Deux jours accordés aux contestataires des résultats provisoires de saisir la Cour Constitutionnelle.** Dépassé ce délai, tout recours contre les résultats de la présidentielle sera nul et de nul effet. La Haute cour, elle, va disposer de 7 jours, soit du 5 au 11 janvier pour traiter de ces recours. La publication des résultats définitifs de la Présidentielle devra intervenir le 12 janvier 2014. Au cas où il n'y aurait aucun recours déposé à la Cour constitutionnelle, celle-ci devra proclamer les résultats définitifs dans les deux jours qui suivent l'expiration du délai de dépôt des recours, soit le 5 janvier courant.

**Réélection de Félix Tshisekedi : la majorité des Congolais attendent la sécurité, les routes, l'eau, l'électricité et les emplois.** A la province de la **Tshopo**, la population a invité Félix Tshisekedi à améliorer la situation sociale et à pacifier la partie Est du pays, en proie à l'activisme des hommes armés. A Bukama, dans le **Haut-Lomami**, la population a encouragé le chef de l'Etat réélu à prioriser les travaux de réhabilitation de la RN 1, reliant la ville de Lubumbashi à l'espace Kasai et qu'il puisse s'atteler à l'agriculture en réhabilitant des routes de desserte agricoles. La société civile de **Lualaba**, souhaite que l'Etat améliore des conditions de travail des creuseurs artisanaux. Au Haut-Katanga, de la société civile, souhaite que Felix Tshisekedi aide la population à avoir facilement accès à l'eau, l'électricité et soins médicaux appropriés. Pour ce second mandat du président de la République, la majorité de la population de **Mbuji-Mayi** (Kasai-Oriental) dit attendre en priorité la réfection de la Mine de Bakwanga, qui constitue le poumon économique de la province. Nous demandons aussi la réhabilitation de la route Mbuji-Mayi-Kananga-Kalamba Mbuji ». Dans la province du **Nord-Kivu**, la population de Rutshuru, Masisi et une partie de Nyirangongo dit attendre le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans leurs milieux de vie pour la tenue des législatives nationales et provinciales voire des élections locales. Les populations de Rutshuru et Masisi attendent du gouvernement à venir des actions, devant mettre fin à la rébellion du M23 dans leurs territoires. Trois territoires du pays n'ont pas participé aux élections du 20 décembre courant à cause des problèmes sécuritaires. Il s'agit de : Masisi et Rutshuru (Nord-Kivu) et du Kwamouth (Mai-Ndombe).

**Kisangani : le litre d'essence passe de 20 000 à 6 000 FC.** A Kisangani, les détenteurs d'engins motorisés ont poussé un soupir de soulagement. Ils peuvent actuellement se procurer les carburants dans les stations-service sans beaucoup de difficultés. Cette baisse de prix est liée à l'approvisionnement des stations ENGEN par SEP /Congo au lendemain de l'arrivée d'un bateau pétrolier dépêché par le Gouvernement central. La population locale s'en réjouit. Si chez ENGEN, le prix est resté le même, soit 4000 FC le litre d'essence, chez les pétroliers de l'Est, en dépit de l'entrée des camions citernes transportant les carburants, le prix est revu à la hausse : 5 000 FC. Dans leurs milieux, certains justifient cette situation par la dégradation de la RN4.

## Mardi 2 janvier.

**Bunia : la Monusco entretient 11 km des routes urbaines.** La Monusco exécute, depuis une semaine, les travaux d'amélioration de certaines routes secondaires dans le centre-ville de Bunia (Ituri). L'entretien de ces routes est assuré par une équipe d'ingénieurs du contingent népalais de la Monusco. Il s'agit par exemple du tronçon qui va de l'aéroport de Bunia au Parking RVA, de R-Zaire Lycee Chemchem, jusqu'au camp Ndoromo, qui accueille certains contingents de la Monusco. Ces voies étaient parsemées de nids de poules, qui sont fermés grâce à ces travaux d'entretien. Ceux-ci consistent également au reprofilage de certaines artères qui étaient devenues presque impraticables. Certains habitants demandent au gouvernement provincial d'accélérer différents projets d'asphaltage pour mettre la population à l'abri des poussières qui occasionnent des maladies.

**Législatives 2013 : le candidat Georges Erick Makangu saisit la Ceni sur le bourrage d'urnes à Buta.** « Tricherie à ciel ouvert : tous les bureaux ont fermé aux heures habituelles, mais deux, trois heures après, ils ont rouvert et c'était barricadé par la police, par l'armée, tous les services de sécurité qui étaient en train de surveiller le travail qui se fait, nous avons déploré ça, et on a chassé tous les témoins, c'est au vu et au su de tout le monde », a-t-il expliqué. Ce candidat affirme également qu'un policier est candidat aux législatives à Buta alors que la loi électorale l'interdit. Toutes ces irrégularités dénoncées et qui entachent sa famille politique l'Union sacrée de la Nation sont inacceptables martèle le candidat Makangu. Ces allégations d'irrégularités lors du vote sont aussi corroborées par le bâtonnier Patrick Akatio Lepo du barreau de Buta qui ajoute même des cas de meurtre et autres formes d'insécurité autour des élections législatives. **La Ceni reporte la publication des résultats provisoires des législatives.** Ces reports se justifient par la compilation en cours des résultats provisoires des élections législatives nationales et provinciales ainsi que celle des conseillers municipaux, selon la même source.

La Ceni avait organisé ces trois scrutins, couplés à la présidentielle, le mercredi 20 décembre dernier. Elle a seulement publié les résultats provisoires de l'élection présidentielle, consacrant l'écrasante victoire du Président sortant, Félix Tshisekedi, avec 73% des suffrages exprimés.

**Ituri : l'insécurité impacte négativement le petit commerce des femmes à Bunia.** De nombreuses femmes dont la plupart sont des déplacées de guerre, circulent à longueur des journées avec leurs marchandises sur la tête ou à la main pour vendre. Mais quand on s'approche d'elles, on est surpris de constater que leurs bassins sont vides ou ne contiennent qu'une petite quantité de marchandises. Face à la cherté de la vie, de nombreux habitants affirment se contenter d'un maigre repas le matin pour avoir la force de se mouvoir. Ce qui leur permet de garder leurs économies. Ils demandent au président Felix Tshisekedi, qui a été reconduit, et aux futurs députés, sénateurs et conseillers communaux de faire du social de la population leur priorité pour permettre de prendre convenablement en charge leurs familles.

**Kwilu : le gouvernement provincial suspend le trafic sur la RN17 à la suite de l'activisme de la milice Mobondo.** L'autorité provinciale signale plusieurs actes de violences causés par ces miliciens, notamment les meurtres de plusieurs personnes qui venaient à Bandundu ville pour la fête de nouvel an. Tout en invitant le gouvernement central à renforcer les mesures sécuritaires sur la RN 17, reliant la ville de Bandundu à Kinshasa en passant par le territoire de Kwamouth au Mai-Ndombe. Il appelle les agences de voyage ainsi que toute la population, à ne pas fréquenter ce tronçon jusqu'à nouvel ordre. **Bandundu : rareté des produits surgelés à cause de l'insécurité sur la RN17.** Cette surenchère est due à l'arrêt du trafic entre Kinshasa et Bandundu, passant par le territoire de Kwamouth sur la RN17, à la suite de l'activisme des miliciens Mobondo. Plusieurs véhicules de transport en commun joignant Kinshasa et Bandundu sont bloqués au village Masiambio, fuyant les violences des miliciens Mobondo. L'autorité provinciale signale plusieurs actes de violences causés par ces miliciens, notamment les meurtres de plusieurs personnes qui venaient à Bandundu ville pour la fête de nouvel an.

**Les Congolais continuent à payer le visa d'entrée en Ouganda malgré l'effectivité de la zone de libre-échange entre les deux pays.** Certains congolais en provenance de Kasenyi, au bord du lac Albert, se sont rendus lundi 1<sup>er</sup> janvier dans la localité ougandaise de Toroko, moyennant le paiement du visa d'entrée fixé à 50 dollars. Ils se disent surpris car la mesure de libre-échange devrait être appliquée dans les deux pays à partir du premier janvier 2024. Le même constat est fait par certains opérateurs économiques congolais des territoires de Mahagi et d'Aru, toujours en Ituri, qui partagent la frontière avec l'Ouganda. D'après ces voyageurs, les services d'immigration ougandais disent attendre l'application de cette mesure par le gouvernement congolais qui continue, selon eux, à faire payer le visa aux ressortissants ougandais en partance pour la RDC. Du côté congolais, les services spécialisés déclarent n'avoir pas encore reçu les instructions de leur hiérarchie dans ce sens.

**Kananga : la famille des victimes de la dernière pluie diluvienne manque les moyens de les enterrer.** Le 26 décembre dernier, durant une pluie torrentielle, une maison s'est écroulée dans la localité Bikuku, à Kananga, engloutissant une femme et huit enfants. Un seul enfant, âgé de 5 ans, a été sauvé in extremis par son oncle et des voisins qui ont réussi à le tirer de la boue. Pendant que les corps de sa mère, de ses frères et sœurs sont encore à la morgue, le rescapé, lui, est à l'hôpital pour des soins où son oncle veille sur lui. L'oncle du rescapé demande une assistance des autorités locales pour l'enterrement des victimes et sollicite la prise en charge médicale du rescapé.

**RDC : affectation de 2 500 nouveaux magistrats,** dans tous les ressorts judiciaires du pays, à la suite de 5 décisions d'organisation judiciaire prises le 30 décembre dernier par le président du Conseil supérieur de la magistrature. Ces décisions affectent des magistrats civils du ministère public et du siège, notamment dans les parquets de grande instance et près les tribunaux de paix, les cours d'appel, des parquets généraux aux tribunaux pour enfants, tribunaux de travail ainsi qu'aux tribunaux de commerce. Certains magistrats se réjouissent de leur déploiement au terme d'une formation.

**Les Etats-Unis prennent note des résultats publiés par la Ceni.** « Nous sommes conscients que plusieurs candidats refusent d'accepter ces résultats provisoires », indique l'Ambassade des USA en RDC. Le communiqué réaffirme cependant que « les seuls moyens de contester les résultats et d'exiger des comptes doivent passer par le système juridique et un engagement civique pacifique ». Le recours à la confrontation violente ne résoudra pas les griefs ni ne fera progresser la démocratie en RDC, selon la même source. « Nous appelons les autorités compétentes à enquêter de manière équitable et transparente sur toutes les préoccupations exprimées concernant le non-respect des procédures du code électoral et les allégations de fraude et de violence », poursuit l'Ambassade.

**La ville de Mbuji-Mayi bientôt éclairée à partir de la centrale de Tubi Tubidi.** Après une année de travail, la ligne de transport électrique Tshibue-Boya-Katende-Mbuji-Mayi-Kabeya-Kamwanga est déjà alimentée, grâce à l'expertise des ingénieurs de la Société nationale d'électricité. Cette énergie électrique provient de la centrale hydroélectrique de Tubi Tubidi, construite par la Société Anhui d'investissement minier, qui exploite le diamant dans la localité de Boya, territoire de Miabi. Dans le protocole d'accord signé avec le gouvernement provincial, la SACIM avait prévu de construire un barrage d'une puissance de 12 mégawatts, dont 4 devraient être cédés au gouvernement provincial. Le Kasai-Oriental ne compte que le seul barrage hydro électrique, construit à Tshiala, mis en service depuis 1933 sur la rivière Lubilanji dans le territoire de Katanda. Cette centrale est gérée par l'entreprise Energie du Kasai (Enerka), une filiale de la Société minière de Bakwanga (MIBA).

**Mercredi 3 janvier.**

**Environ 100 passagers bloqués à Kwamouth après une embuscade de la milice Mobondo, village situé sur la RN17.** Sur place, il y a deux bus dont un en panne. Chacun des passagers, veut à tout prix prendre place à bord de l'unique bus disponible pour retourner à Kinshasa. Cette situation occasionne des discussions interminables qui ne conduisent à aucune solution. "Ces passagers risquent de mourir. Ils sont une centaine, qui n'ont pas de provision, pas d'eau, qui venaient de Kinshasa pour Bandundu. Alors comme la route est bloquée par les Mobondo, les véhicules ne peuvent plus passer ».

**Hommage à Mamadou Ndala : le peuple congolais appelé à pérenniser le patriotisme de ce vaillant commando des Fardc,** le 2 janvier, assassiné il y a 10 ans dans l'est du pays, rapporte l'Agence congolaise de presse. « 10 ans après l'assassinat lâche du Colonel Mamadou Ndala à Beni par les ennemis de la République, le souvenir de ce tombeur du M23 en 2013 reste toujours gravé dans les mémoires des Congolais ». Le Colonel Mamadou Ndala commandait le 42e bataillon des commandos des Unités de réaction rapide des Fardc. Fin août 2013, le M23 avait lancé des obus sur la ville de Goma. Mais une offensive musclée des Fardc appuyées par la brigade d'intervention de la Monusco avait mené les troupes de Mamadou Ndala à son plus haut fait d'armes : la conquête de « Trois antennes » dans le secteur de Kibati, près de Goma. La bataille de Kibati avait causé de lourdes pertes au M23, qui avait abandonné à ce front une importante quantité de munitions et des armes lourdes. Après Kibumba, Kiwanja et Rutshuru-centre, l'armée congolaise s'était emparée de la base de Rumangabo le 28 octobre 2013, puis Bunagana, le 30 octobre 2013. Et Martin Kobler, chef de la Monusco à l'époque, annonça la fin du M23 en tant que force militaire.

**Nord-Kivu : l'appui de la Monusco se chiffre à près d'un million USD en 2023 dans le secteur Beni-Butembo-Lubero (Josiah Obat),** sans compter son apport dans la protection des civils. Selon le chef de bureau de la Monusco à Beni, ces actions de la Monusco concernent notamment les activités d'appui au processus électoral, à la police nationale congolaise (PNC) : « on a construit le commissariat ici à Beni, on a construit aussi pour la PNC à Oicha, on a construit les marchés à Lubero, à Kanyabayonga et à Kirumba. On a aussi fait des formations pour les magistrats, on a soutenu les audiences foraines pour la justice et on a aussi donné un bâtiment pour la justice. On a fait beaucoup de sensibilisation, beaucoup de formations pour les journalistes, la question de désinformation, etc ». Il cite également l'appui à la promotion des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre.

**Bas-Uele : le gouvernement provincial rejette les allégations d'insécurité et d'irrégularités lors des scrutins électoraux.** « Les élections se sont déroulées normalement et en toute sécurité dans la province du Bas-Uele en général et dans la ville de Buta en particulier », a déclaré le ministre provincial en charge de la communication et porte-parole du gouvernement du Bas-Uele. Il rejette ainsi, en bloc, les allégations de certains candidats aux législatives dans cette région. Selon lui, il n'y a eu aucun cas de meurtre, ni de bourrage d'urnes ni encore un policier candidat tel que dénoncé par ces derniers.

**Bandundu : la société civile invite le Gouvernement à prendre ses responsabilités face à l'activisme de la milice Mobondo.** Le président de la société civile a fait savoir que les violences orchestrées par la milice Mobondo, sur la RN17, reliant la ville de Bandundu à Kinshasa en passant par celle de Kwamouth, a des impacts négatifs sur le plan tant économique, sécuritaire que social pour la ville de Bandundu. Il trouve inconcevable qu'un groupe de personnes puisse prendre en otage toute la population. Il en appelle à la responsabilité de l'État congolais. « Ce n'est pas du tout normal. Je pense qu'il y a une forte complicité. Si non, comment expliquer le mutisme du gouvernement ? »,

**Matadi : 12 présumés criminels présentés au commissariat provincial de la police,** qui opèrent dans cette ville et d'autres coins de la province. Parmi eux, se trouvent 3 femmes, chez qui la police a retrouvé des chaises

en plastique, 4 motos et plusieurs appareils électroménagers volés. Elles sont les compagnes de ces malfrats. Ces derniers les utilisent pour faciliter les opérations de vente. Parmi les neuf présumés criminels, il y a, Giscard Nzita Nzita et DG Lukombo, qui ont ravi une somme de 30 000 USD après avoir braqué un chauffeur à Kinzau Mvuete.

**Goma : plus de 20 présumés auteurs de meurtres aux arrêts.** Les auteurs présumés d'au moins quatre cas de meurtres enregistrés fin 2023 dans la ville de Goma (Nord-Kivu) sont désormais traduits devant la justice. Ces présumés criminels, parmi lesquels figurent deux jeunes femmes et quatre militaires, sont repartis en six bandes différentes. Ils sont accusés d'implication, dans des assassinats ciblés, de viol et vol à main armée. Le gouverneur félicite les forces de sécurité pour ce travail et annonce la poursuite de l'opération de traque des criminels dans la ville de Goma.

**Sud-Kivu : échange des tirs entre deux milices dans les hauts plateaux de Minembwe.** Des combattants du groupe Mai- Mai Biloze Bishambuke ont échangé des tirs, le 2 janvier, avec ceux de Twirwaneho au village Kivogero, à 7 km de Mikenge, au secteur d'Itombwe, dans le territoire de Mwenga. Les combattants Mai- Mai Biloze Bishambuke se dirigeaient vers Kipupu lorsqu'ils sont tombés dans une embuscade tendue par les combattants Twirwaneho. Ces escarmouches ont fait des victimes dans les deux camps.

**Ituri : la coalition Fardc-UPDF continue de pilonner les positions des ADF à Mambasa.** Des militaires des Fardc, venus du territoire de Beni, associés aux troupes de l'armée ougandaise, ont intensifié depuis samedi dernier les opérations dans la chefferie de Babila Babombi dans le territoire de Mambasa. Les zones ciblées sont les nouveaux bastions des ADF dans la forêt de Tokomeka, à l'ouest de Lwemba. Les rebelles des ADF ont multiplié ces derniers jours les exactions contre les civils pour venger la mort de leurs leaders. Les 2 armées sont déterminées à restaurer la paix dans cette entité pour permettre à la population de vaquer librement à ses occupations.

**Ituri : la population de Tchabi réaffirme sa disponibilité à collaborer avec la Monusco.** Cette collaboration a été mise à mal en début décembre dernier par les incompréhensions de certains habitants qui les ont conduits à commettre des actes isolés d'hostilité envers la force onusienne. Depuis toujours, les populations de Tchabi en territoire d'Irumu entretiennent d'excellentes relations avec la Monusco. Il ne saurait en être autrement, soulignent ces habitants. Ils apprécient également l'appui de la Monusco dans la construction d'infrastructures sociales. C'est, par exemple, la salle polyvalente construite et équipée par la Monusco.

**Moïse Katumbi dénonce « le braquage électoral du 20 décembre » et appelle à la résistance.** « Depuis le braquage électoral du 20 décembre, dont nous sommes tous victimes, nous vivons une Nième usurpation de notre souveraineté. Personne ne peut s'ériger en complice de cette fraude électorale, que nous n'accepterons jamais ! », martèle Moïse Katumbi. Au mépris de l'expression populaire, poursuit-il, « un régime issu de la fraude, de la tricherie et du fait accompli veut s'imposer à nous. Il n'en sera jamais question ! Absolument jamais ! » Selon lui, tromper le peuple congolais revient à « enraciner la lancinante crise de légitimité, qui perdure dans notre pays et nous fait passer à côté de grands espoirs ». « Nous entrons aujourd'hui dans une autre phase de notre quête de la liberté. Nous devons ensemble soustraire notre pays de mains de la prédation, de la corruption, de la gabegie et de toutes les injustices ».

**Des militaires ougandais à Kabasha pour sécuriser les travaux de la route Beni-Butembo.** Une unité de l'armée ougandaise a été déployée à Kabasha, en prévision du lancement des travaux de construction de cet axe routier par l'entreprise indienne basée en Ouganda, « DOTTS Service Limited ». Ces soldats ougandais sont chargés d'assurer la sécurité du personnel et du matériel de cette entreprise. Le 16 juin 2021, les présidents de la RDC et de l'Ouganda avaient lancé les travaux d'asphaltage des axes routiers Kasindi- Beni- Butembo et Bunagana- Rutshuru- Goma au Nord Kivu, longs de 223 km. Le coût total des travaux est d'environ 300 millions de dollars américains, financés à hauteur de 60 % par DOTTS Service Limited et 40 % par la RDC et l'Ouganda.

**Haut-Lomami : environ 40 familles kasaïennes chassées de leurs habitations à Luena.** Ces familles, avec plusieurs enfants, disent avoir été chassés de leurs habitations par certains autochtones. Elles affirment que les autochtones leurs reprochent de triomphalisme après la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle par la Commission électorale nationale indépendante. Ces résultats ont donné vainqueur Félix Antoine Tshisekedi, un autre ressortissant de l'espace Kasaï. Ces hommes, femmes et enfants disent être sur le point d'embarquer dans le tout premier train en destination du Grand Kasaï. Alerté, l'administrateur du territoire de Bukama, s'est rendu sur le lieu et les a invités à regagner leurs maisons. Il les a assurés que la sécurité a été renforcée avec la présence des policiers et militaires venus de Lubudi et de Kamina. Mais, la plupart ont refusé de rentrer dans leurs maisons, estimant qu'ils y seraient toujours en insécurité.



**Kenge : l'hôpital Shadary consumé par le feu.** D'après le maire de Kenge, cet établissement sanitaire a été la cible de la foudre. Aucune perte en vie humaine n'est signalée, mais il y a des dégâts matériels importants.

**Jeudi 4 janvier.**

**La RDC commémore la journée des martyrs de l'indépendance.** La journée du 4 janvier est fériée sur toute l'étendue de la RDC en mémoire des « martyrs de l'indépendance », tués en 1959. Selon l'histoire, l'Alliance des Bakongo (Abako), le parti politique de Kasa-Vubu, prévoyait ce jour-là un meeting sur la Place YMCA à Kinshasa. Le jour du meeting, Kasa-Vubu et les siens décidèrent de l'annuler pour ne pas porter la responsabilité, si troubles il y avait ; étant donné que les revendications d'émancipation étaient fréquentes en cette période et que les colons belges, administrateurs de la RDC, avaient mis en garde Kasa-Vubu. Plusieurs milliers de personnes qui étaient déjà sur le lieu du meeting, refusèrent toute annulation. Elles commencèrent à s'énerver, à casser et à s'en prendre aux colons. La police réprima sauvagement ces incidents. Cette situation va coïncider avec l'arrivée dans ce même périmètre de plusieurs milliers des gens qui sortaient du stade de football après un match. La confusion, la casse et la répression vont s'aggraver. Les statistiques de ces événements ne seront jamais connues. Les revendications congolaises ne se calmeront plus jamais jusqu'à l'obtention de l'indépendance le 30 juin 1960.

**Présidentielle 2023 : la Cour Constitutionnelle reçoit 2 requêtes en contestation des résultats provisoires.** La première requête émane du candidat malheureux à la présidentielle du 20 décembre dernier, Theodore Ngoy qui conteste l'élection de Félix Tshisekedi pour nombreuses irrégularités. Il a ainsi sollicité l'annulation du scrutin du 20 décembre dernier. La seconde requête est celle de David Eche Mpala qui remet également en cause la réélection de Félix Tshisekedi. La Cour constitutionnelle a 10 jours dès sa saisine pour statuer sur le contentieux des résultats du scrutin présidentiel contesté. **Elections 2023 : la CENCO et l'ECC invitent la Ceni à faire la lumière sur des cas d'irrégularités recensés.** Mgr Marcel Utambi et Révérend André Bokundoa ont lancé cette invitation dans une déclaration conjointe intitulée « Déclaration conjointe Cenco-ECC, à la suite de l'observation électorale pour la justice et la paix post-électorales ». Ils ont condamné la violence aussi bien verbale que physique, observée tout au long de ce présent processus. Pour eux, le procureur général de la République, devra ouvrir des poursuites judiciaires à l'endroit des auteurs d'actes de violation et de fraude électorales. Ils ont ensuite encouragé les parties prenantes à recourir à des voies pacifiques pour toutes sortes de revendications.

**Réélection de Félix Tshisekedi : la population du Kasai-Central dit attendre les routes et l'électricité.** Les Centre-Kasaïens citent entre autres, la route Kananga-Kalamba Mbuji, qui est « une route d'espoir pour le développement de notre province ». Elle facilitera les transactions commerciales entre les provinces Lunda Norte (Angola) et leur province et ses environs. Face au projet du barrage de Katende qui traîne encore, ces populations ont invité le chef de l'Etat réélu de leur donner du courant à partir de la chute Mbombo, située à 17 km de Kananga.

Pour désenclaver la province, les Centre Kasaïens disent par ailleurs attendre voir la route reliant Tshikapa-Kananga déjà asphaltée jusqu'à Kamuesha s'achever durant le second mandat de Félix Tshisekedi.

**Butembo : au moins 37 personnes tuées dans la commune de Bulengera, en 2023.** La société civile de Bulengera, a recommandé aux autorités de prendre des mesures pour renforcer la sécurité dans cette municipalité. « Malgré les progrès réalisés, il reste des préoccupations significatives, liées aux incursions nocturnes dans les maisons des paisibles citoyens. Aux tueries ciblées ayant coûté des vies humaines à 14 personnes, habitant notre municipalité. Six personnes ont perdu leurs vies à la suite de pendaison et 8 autres par la justice populaire ». Trois personnes sont mortes des suites d'accidents et six personnes ont été retrouvées mortes au courant de l'année 2023.

**Djugu : des présumés miliciens de la Codeco tuent 9 personnes en trois jours, aux villages Parombo et Tsokpa, territoire de Djugu.** Un leader de la milice Codeco a surpris sa femme dans un bar et a ouvert le feu sur la foule en liesse, le jour du nouvel an. Six personnes sont mortes sur place dont un milicien qui accompagnait son chef. Sept autres civils ont été blessés dans cette fusillade. Mardi trois personnes ont été tuées et deux autres blessées au cours d'une incursion de la Codeco à Tsokpa, proche de Fataki dans le territoire de Djugu.

**EPST : la reprise des cours confirmée au lundi 8 janvier,** par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST). Certains élèves du primaire et secondaire sont allés en congé plus de jours que prévus car leurs écoles ont servi des centres de vote aux scrutins combinés du 20 décembre dernier.

**Mbandaka : des eaux du fleuve Congo inondent plusieurs quartiers de la ville**, depuis quelques semaines. Chaque jour, les gens abandonnent leurs maisons détruites ou inondées dans les quartiers comme : Bongondo, Ekunde, Socozelo, Petite-Ville, Cocoagri, Bokilimba, Basoko, Boyeka et autres. Ils vont ailleurs chercher à s'abriter comme ils le peuvent. Le centre-ville n'est pas épargné par cette catastrophe naturelle. La circulation est coupée sur plusieurs artères. Les Mbandakais sollicitent l'intervention urgente des gouvernements provincial et central en faveur des sinistrés.

**Haut-Lomami : environ 40 assaillants créent la panique à Luena.** Mercredi peu avant 6 h du matin, une quarantaine de personnes, munies de lances, couteaux, bâtons et autres amulettes et portant des bandelettes rouges autour de la tête, ont investi l'état-major du commissariat de la police à Luena. Une fois arrivés sur le lieu, ils ont descendu le drapeau national et hissé le leur. Ils exigeaient la libération d'un de leurs, arrêtés il y a quelques jours à Mukula Kulu, situé à une dizaine des km de Luena. Il avait été interpellé pour avoir obligé des ressortissants de l'espace Grand Kasai à quitter la localité. Ne pouvant pas faire face à ces assaillants à cause de leur nombre réduit, les policiers présents au commissariat ont alerté les forces de l'ordre et les Fardc qui ont alors lancé des tirs de sommation pour disperser les assaillants.

**Sud-Kivu : poursuite des travaux de construction de la nouvelle prison centrale à Kashusha.** La prison centrale de Bukavu est en voie de délocalisation vers un site plus sécurisé en milieu rural. L'heure est au terrassement et à l'implantation du terrain où seront érigés des bâtiments dignes d'abriter une prison moderne aux standards internationaux. Pour ce faire, le Gouvernement a autorisé au ministère de la Justice à conclure un partenariat public privé avec une société de droit congolais BABOU -SARL. Conformément à l'esprit du contrat BABOU- SARL a offert un terrain de 10 hectares à Chombo, une localité à une vingtaine de km au nord de Bukavu dans le territoire de Kabare. En contrepartie, le Gouvernement de la RDC s'oblige à céder à la société contractante tout l'espace que la prison centrale de Bukavu occupe dans un quartier populaire, Pageco, de la commune d'Ibanda. La prison modernisée devra avoir une capacité d'accueil d'environ 3500 pensionnaires.

**4 janvier 2024 : les jeunes de l'Ituri appelés à interioriser les valeurs démocratiques.** Le président du Parlement des jeunes de l'Ituri a fait cette recommandation dans son message lancé à Bunia lors de la commémoration de la journée des martyres de l'indépendance de la RDC : « Les jeunes de l'Ituri doivent capitaliser l'esprit patriotiques des martyres ayant milité pour l'obtention de l'indépendance de la RDC en vue de contribuer au développement de cette province ». A cette occasion, il a également sensibilisé les jeunes sur la lutte citoyenne et non violente. Selon lui, la démarche vise à amener les jeunes de l'Ituri à s'abstenir des antivaleurs, en mettant en avant la lutte citoyenne et la non-violence dans toutes leurs revendications.

**4 janvier à Goma : Mgr Ngumbi appelle à l'unité pour honorer les martyrs de l'indépendance.** L'évêque du diocèse de Goma a lancé cet appel lors de la messe d'action de grâce dite en mémoire des martyrs de l'indépendance, tombés sous les coups des balles en 1959. Dans son homélie, Mgr Willy Ngumbi, a appelé à l'amour du prochain et à la paix dans cette région en proie à l'insécurité due à l'activisme des hommes en armes. Pour sa part, le vice-gouverneur du Nord-Kivu, a encouragé ses administrés à honorer les martyrs du temps présent.

**Haut-Lomami: la société civile de Luena appelle l'Etat à sécuriser les ressortissants kasaiens.** De nombreux ressortissants de l'espace grand Kasai sont toujours dans la gare de Luena. Ils y passent la nuit à la belle étoile après avoir été expulsés de leurs maisons par des jeunes ou des autochtones de cette commune urbano-rurale du territoire de Bukama. "Il est en train de pleuvoir chaque jour. Nous avons des enfants et même des vieillards ils sont en train de passer la vie à la belle étoile, ils peuvent attraper des maladies", a alerté Johnny Nday Kalumba, coordonnateur de la société civile de Luena. Il souhaite que ces personnes rentrent à la maison pour reprendre la vie normale, estimant que " la commune de Luena ne peut être développée avec une seule tribu. Nous sommes obligés de rester ensemble, nous tous, sommes tous des congolais".

**Vendredi 5 janvier.**

**Kongo-Central : 2 000 hectares des diverses cultures inondés à Mbanza-Ngungu.** Près de 2000 hectares des cultures de manioc, de maïs, arachides, bananiers, et autres cultures maraichères dans les vallées de plusieurs rivières du territoire de Mbanza-Ngungu (Kongo-Central) sont dévastées par les inondations, causées par une forte pluie qui s'est abattue sur cette contrée depuis l'après-midi du mardi 2 janvier jusqu'au matin du mercredi 03 janvier. Un des acteurs de développement de Mbanza-Ngungu, redoute une famine dans cette contrée, et une hausse de prix de plusieurs cultures cette année.

**Meurtre de Cherubin Okende : la famille refuse d'enterrer le défunt sans connaître le contenu du rapport d'autopsie détenu par le parquet.** Pour l'avocat de la famille de l'ancien ministre des transports, « il est

difficile que la famille accepte d'enterrer Cherubin Okende sans connaître les circonstances de la mort, pourquoi il est mort et qui l'a tué ? ». Il réaffirme que c'est la responsabilité du parquet de dire qui a tué Chérubin Okende et pourquoi.

**Le général de division sud-africain Monwabisi Dyakopu nommé à la tête de la force de la SADC en RDC.**

La Force de la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMIDRC) a été déployée le 15 décembre 2023 en vue de soutenir le gouvernement congolais dans ses efforts pour rétablir la paix et la sécurité dans l'est de la RDC, qui a connu une augmentation des conflits et de l'instabilité posée par la résurgence des groupes armés. Dans le cadre de la SAMIDRC, une force régionale de la SADC composée des républiques du Malawi, de l'Afrique du Sud et de la République Unie de Tanzanie ainsi que des éléments des Fardc a été mise sur pied afin de lutter contre les groupes armés opérant dans l'est de la RDC. La présence de la SAMIDRC « témoigne de l'engagement des États membres de la SADC à soutenir la RDC dans ses efforts pour rétablir une paix et une stabilité durables et, en fin de compte, pour créer un environnement favorable au développement durable et à la prospérité ». D'après ce communiqué, le déploiement de la SAMIDRC est conforme au principe d'autodéfense collective et d'action collective énoncé dans le pacte de défense mutuelle de la SADC (2003). Ce pacte souligne que « toute attaque armée perpétrée contre un des États parties sera considérée comme une menace à la paix et à la sécurité régionales et fera l'objet d'une action collective immédiate ».

**Kinshasa : la CNDH saisit la Cour de cassation sur des violations des droits de l'homme en période électorale.** Selon le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) il s'agit bien de l'inventaire des cas de flagrance répertoriés par les observateurs électoraux de la CNDH avant, pendant et après les élections générales du 20 décembre dernier en RDC. Il demande ainsi au Procureur général de s'en saisir, en poursuivant leurs auteurs pour qu'ils en répondent devant la justice.

**Nord-Kivu : au moins 5 civils tués et 5 autres enlevés par des hommes armés à Masisi et Rutshuru.** Dans le groupement Bukombo, à Rutshuru, la société civile et d'autres notables locaux parlent de la découverte des corps de trois personnes, le matin du mercredi 3 janvier dans le village Mashiga. Et dans la même zone, ces sources parlent de cinq autres personnes portées disparues au village Muko le même jour. Ces sources attribuent ces meurtres aux rebelles du M23. Selon elles, ces victimes auraient été réquisitionnées par ces rebelles pour le transport de leur matériel militaire. Au territoire de Masisi, les deux cas de meurtre rapportés à Bitonga, dont celui d'un notable local connu sous le nom de Bagabo Moïse, sont attribués aux combattants locaux.

**Ituri : 374 enfants déplacés en difficulté dans les rues de Bunia.** Ces chiffres ressortent d'une enquête publiée par l'ONG « Sauvons les enfants vulnérables » qui intervient dans la protection des droits des enfants. Selon cette enquête, certains de ces enfants passent la nuit devant les maisons de commerce, d'autres se livrent à la consommation des drogues et même à la prostitution. Des cas de vols impliquant ces mineurs sont aussi signalés par des habitants inquiets, précise le coordonnateur de cette ONG.

**Kinshasa : des dizaines de patients consultés pour des plaies chroniques.** Des dizaines de patients souffrant des plaies chroniques communément appelées Mbasu ont été consultés à Kinshasa lors de la campagne de prise en charge médicale gratuite, menée par des spécialistes venus de France, assistés par un personnel médical congolais. Selon un de ces spécialistes, les Congolais doivent comprendre d'abord que l'ulcère de Buruli, communément appelé Mbasu à Kinshasa, est une maladie qui guérit, après un traitement. Selon Dr Jean Paul Lembelembe, le traitement va se poursuivre avec un personnel médical congolais qui a bénéficié de la formation des spécialistes français, mais aussi à travers la télémédecine qui est une assistance médicale à distance.

**Mai-Ndombe : la Ligue des jeunes de Banku alerte sur une embuscade des Mobondo dans leur village.** « Nous, société civile et ligue des jeunes de Camp Banku, village situé dans le territoire de Kwamouth, vous informons de l'insécurité créée par les miliciens Mobondo qui ne cessent de tuer et d'occuper de plus en plus les villages en chassant les populations. Actuellement, la RN17, tronçon Masiambio-Nganambo, est barricadé. Il n'y a pas d'entrée ni de sortie. Les Mobondo ont tendu un piège au village de Bikana en creusant un trou de 5 mètres sur la route pour provoquer des accidents ». Les rebelles Mobondo ont confisqué certains véhicules et tué des militaires sur la RN17 aux villages Betanie, Maku-show, Mibe, Mapanda, Motsheto, Etumba na ngwaka, etc. Pour l'instant, ces villages sont restés vides. Tous les habitants ont fui vers Kinshasa et vers Bandundu à pied.

**Nord-Kivu : 7 morts dans l'écroulement d'une église à Kisharu.** Le mur écroulé est celui d'un vieux bâtiment de cette église, en cours de démolition. Le drame s'est produit pendant que les victimes amassaient sur les décombres des bois de chauffe. Sept personnes sont mortes sur le champ et deux autres ont été blessées.



**Sud-Kivu : la route Bukavu-Kavumu barricadée à la suite d'une manifestation contre le meurtre d'un jeune.** La population réclame à la hiérarchie de la 33e région militaire Fardc de procéder à l'arrestation du présumé meurtrier qui serait en cavale, pour un procès en flagrance. La victime, un tenancier de bistro, sortait de son lieu de travail aux environs de 21 h ce 4 janvier. Deux militaires l'ont intercepté devant son bistro, l'obligeant de leur donner de l'argent. Le jeune homme a proposé 2000 FC, une offre que les bourreaux ont vite refusée. La victime a résisté, l'un des militaires a appuyé sur la gâchette, tirant trois balles dans la poitrine de ce jeune, qui est mort sur le champ, les deux militaires ont pris le large vers une destination inconnue.

**Beni : au moins 800 civils tués à la suite des attaques des ADF en 2023.** « L'année 2023 a été une année très sombre sur le plan sécuritaire parce que nous avons estimé que les habitants de ce territoire ont longtemps souffert. Presque quatre cents attaques dans le territoire de Beni. Et ces attaques ont été perpétrées par les ADF et a causé la mort de plusieurs personnes. Nous avons estimé un nombre de 800 personnes tuées sans compter les véhicules incendiés, les motos incendiées, les maisons de la pulpation incendiées, les infrastructures ». L'année 2023 a été un calvaire pour la population de cette contrée.

**Mai-Ndombe : les Fardc abattent plus de 16 miliciens Mobondo à Masiambio.** Les accrochages entre les deux camps ont duré plusieurs heures. Ces combats sont intervenus après le déploiement de nombreux militaires à bord de trois hélicoptères afin de renforcer les effectifs sur le terrain. Les secouristes ont enterré plus de 16 miliciens Mobondo tombés au village de Masiambio.

**Mambasa : plaidoyer pour l'affectation des magistrats au tribunal de paix.** Selon les activistes de droit de l'homme de Mambasa, la carence de juges entrave, depuis cinq mois, le fonctionnement du tribunal de paix de ce coin. La conséquence est que de nombreux détenus poursuivis en matière pénales croupissent longtemps en prison sans connaître leurs sorts. Le premier président de la Cour d'appel de l'Ituri, a indiqué que ce problème est presque général dans tous les tribunaux de paix de l'Ituri et est bien connu par sa hiérarchie.

**Sud-Kivu : la population de Luberizi appelée à ne pas paniquer lors de la destruction des engins explosifs.** Cette opération se déroule depuis une semaine à Munyonge, dans le centre militaire de Luberizi. Selon l'ONG AFRILAM, spécialisée dans la lutte anti-mines les fumées qui sortent de ces engins n'entraînent aucune conséquence sur la santé humaine. Un lot important de munitions et de restes de guerre appartenant aux contingents pakistanais de la Monusco de Kamanyola est en train d'être détruit à Luberizi. L'opération fait suite au retrait de la Monusco dans cette région de la plaine de la Ruzizi. Luberizi a été choisi par le partenaire d'UNMAS pour cette opération par le fait qu'il est près d'un camp militaire, situé à 2 km de la cité, loin de la population civile.

**Masisi : 4 villages se vident après des combats entre miliciens locaux.** Ces déplacés prennent la direction de Kalehe au Sud-Kivu. Ces accrochages opposent les miliciens de la Coalition des patriotes résistants congolais (UPCRN) à ceux de l'Alliance des Patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS). Ces affrontements se poursuivent jusqu'à ce vendredi dans ces villages. Ces deux groupes s'accusent mutuellement du meurtre, jeudi, d'un civil et d'un combattant à Bitonga.

**Des rebelles ADF tuent 3 civils à Tohya.** Selon la société civile de Mangina qui cite des agriculteurs ayant réussi à s'échapper de cette attaque, une panique a envahi cette contrée ce même jeudi, après le passage d'un groupe de jeunes non connus dans la zone. Alerté, les Fardc sont vite intervenues, ce qui a été à la base des coups de feu entendus à Mangina jeudi en fin d'après-midi. La société civile recommande la force conjointe FARDC-UPDF de lancer de vraies opérations militaires dans la brousse comprise entre le territoire de Mambasa en Ituri et celui de Beni où les ADF semblent étendre leur activisme.

**Samedi 6 janvier.**

**Présidentielle 2023 : la Cour constitutionnelle statue sur 2 requêtes en contestation des résultats provisoires ce lundi.** L'audience publique sur ce contentieux électoral se tiendra exceptionnellement dans la salle d'audiences Marcel Lihau à la Cour de cassation. Le candidat malheureux à la dernière présidentielle, Théodore Ngoy et le dénommé David Mpala ont déposé leurs requêtes en contestation des résultats provisoires de la présidentielle du 20 décembre dernier. **Haut-Katanga : 1 mort à Kashobwe lors de la contestation des résultats provisoires de l'élection présidentielle.** Les permanences de l'UDPS /Tshisekedi et de l'UdDPS/ Kibasa ont été détruites, plusieurs maisons des particuliers saccagés et des biens emportés, indiquent des témoins. Des policiers et militaires ont été dépêchés pour rétablir l'ordre. Le calme est revenu depuis vendredi 5 janvier.

**Elections législatives et locales : la Ceni invalide les suffrages des certains candidats et annule les votes à Masimanimba et Yakoma.** La Commission électorale nationale indépendante a annulé notamment pour fraude et corruption la totalité des suffrages obtenus par des candidats aux élections législatives, provinciales et communales dans certaines circonscriptions. Parmi les candidats dont les résultats ont été annulés, on retrouve l'actuel gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila. La CENI précise que ces annulations interviennent à la suite des enquêtes menées par la commission qu'elle a mise en place pour investiguer sur la perturbation du déroulement des scrutins combinés du 20 décembre dernier. Il s'agit notamment des actes de violence, de vandalisme et des sabotages perpétrés par « certains candidats mal intentionnés » à l'endroit des électeurs, de son personnel, de son patrimoine et du matériel électoral. **Gary Sakata aux candidats députés : « Ne pourront avoir les sièges à titre principal que les partis qui ont atteint le seuil ».** Gary Sakata, professeur de droit à l'Université de Kinshasa et député national, a invité, vendredi 5 janvier, les candidats aux législatives « à ne pas s'agiter en se basant sur leurs procès-verbaux pour se proclamer élus ». Il a rappelé que seul le calcul du seuil de représentativité va déterminer les candidats ou partis politiques qui auront droit aux sièges. « Le seuil a été fixé uniquement pour permettre à ce que les partis qui sont au pouvoir ou les regroupements qui sont au pouvoir soient les plus représentatifs possibles sur l'ensemble du territoire. Le seuil de représentativité est de 1% pour la députation nationale, de 3 % pour la députation provinciale et de 10% pour les élections municipales ». Cela se calcule sur base des suffrages valablement exprimés. Gary Sakata martèle que « si un parti politique n'a pas atteint le seuil, il n'a pas le droit d'espérer avoir un siège. Donc ne pourront avoir les sièges à titre principal que les partis qui ont atteint le seuil ». La règle est posée, insiste-t-il. **Un candidat député exhorte la justice à poursuivre les candidats accusés de fraude électorale par la Ceni.** Il salue par ailleurs la décision de la Ceni qui a annulé, le 5 janvier, les suffrages de ces candidats accusés. Cette décision touche sept candidats de la même circonscription que lui. Pour le candidat Vital Nzwanga, tous les candidats accusés par la Ceni doivent répondre aussi de leurs actes devant la justice. En effet, la CENI a invalidé les suffrages des certains candidats députés et conseillers communaux pour fraude électorale, corruption, vandalisme de matériel électoral, incitation à la violence et détention illégale des dispositifs électroniques de vote. **L'UDPS se désolidarise des candidats ayant vu leurs suffrages annulés.** L'Union pour la démocratie et le progrès social, parti de la mouvance présidentielle, a également affirmé soutenir la démarche de la Ceni, qui accuse certains candidats d'avoir perturbé le processus électoral en cours. Des candidats incriminés réagissent : « Seul Dieu est le juste juge ». « J'attaque devant les tribunaux cette décision en demandant à la Ceni de m'apporter le premier élément de preuve ». Le candidat Mbutamuntu, a accepté de perdre les suffrages à condition que d'autres bourreurs d'urnes et délinquants soient débarqués des législatives. **La VSV félicite la Ceni d'avoir sanctionné de présumés tricheurs.** « La CENI vient de donner un signal fort visant à contribuer à la consolidation de la démocratie dans notre pays. Notre organisation salue le fait que la CENI ait suivi les recommandations de nombreux observateurs électoraux dont ceux déployés par la VSV ». La Voix des Sans Voix s'est réjoui que la CENI a démasqué de manière indistincte tous les candidats y compris ceux du parti au pouvoir. Pour la VSV, tous les candidats accusés de tricherie devraient démissionner de leurs fonctions pour permettre à la justice de bien effectuer son travail. **À Masimanimba : le candidat Nzwanga salue la décision d'annulation de la Ceni.** Il a souhaité que les candidats cités par la Ceni soient mis à la disposition de la justice du pays. La Ceni a annulé les élections à Masimanimba (Kwilu) et à Yakoma (Nord-Ubangi) pour fraude et corruption. La Ceni a par ailleurs précisé que ces annulations interviennent à la suite des enquêtes qu'elle a menées par la commission qu'elle a mise en place pour investiguer sur la perturbation du déroulement des scrutins combinés du 20 décembre dernier. Il s'agit notamment des actes de violence, de vandalisme et des sabotages perpétrés par « certains candidats mal intentionnés » à l'endroit des électeurs, de son personnel, de son patrimoine et du matériel électoral.

**Ituri : la Ceni salue l'appui de la Monusco pour la récupération des plis et matériels de vote.** « La Monusco a appuyé encore réellement pour ramasser les plis à Mahagi, Fataki et Aru. On doit envoyer les exemplaires des plis à la Cour constitutionnelle à Kinshasa pour certains scrutins, pour d'autres ce sera la Cour d'appel. Il y a des plis destinés à la Ceni, au Secrétariat exécutif provincial. La Monusco nous a aidés réellement à reprendre ces plis», a déclaré le secrétaire exécutif provincial de la Ceni. En outre, il a affirmé que le travail est presqu'à la fin au niveau provincial et que les plis pouvaient être envoyés à Kinshasa dès le vendredi.

**Kinshasa : l'ANVC plaide pour la cohésion sociale et le vivre ensemble à Luena.** L'Association nationale des victimes du Congo (ANVC) a sollicité le 5 janvier l'implication personnelle du chef de l'Etat pour mettre fin aux attaques ethniques dans le Grand Katanga. Ces troubles ethniques ont éclaté au lendemain de la publication des résultats provisoires de la présidentielle 2023. Le président de l'ANVC, redoute que ces violations des droits de l'homme entravent le climat de paix et le développement dans ce coin du pays et propose même l'instauration de l'état d'urgence dans cette région.

**Goma : manifestation de colère contre le meurtre d'un revendeur de crédit téléphonique.** La population du quartier Kyeshero, à Goma, a manifesté le 6 janvier, au niveau de l'Université La Sapientia contre le meurtre

d'un jeune revendeur de crédit téléphonique. Un énième incident qui a suscité la colère de la population ayant exprimé son ras-le-bol face à la criminalité observée dans cette partie de la ville de Goma. La tension a baissé progressivement ce matin dans ce quartier surpeuplé de la ville de Goma. Et ce, après l'intervention de la police nationale déployée sur place pour rétablir de l'ordre et dégager les barricades. Le président de la jeunesse de Karisimbi, a dénoncé la criminalité persistante observée de manière générale dans les quartiers de Goma et en particulier envers les revendeurs de crédit et changeurs de monnaie qui sont la cible de malfaiteurs armés.

**Mbuji-Mayi : ACAJ salue l'arrestation des auteurs présumés de la destruction du siège du parti Ensemble.** L'Association congolaise pour l'accès à la justice, félicite le ministre de l'Intérieur et Sécurité et la police nationale congolaise au Kasai-Oriental, pour avoir identifiés les présumés auteurs de ce vandalisme. Elle souhaite que les délinquants et leurs commanditaires soient déférés devant leurs juges naturels. Par ailleurs, l'ACAJ recommande au ministre de l'Intérieur et Sécurité, et aux responsables de la police nationale dans la province du Haut-Katanga, de mettre à la disposition de la justice, « les délinquants » qui ont détruit le siège de l'UDPS à Kashobwe.

**Nord-Kivu : inquiétude à Eringeti face à l'insécurité, à quelques jours de la fermeture de la base de la Monusco.** Les autorités et leaders locaux ont exprimé cette crainte, lors des échanges avec une délégation de la Monusco, en itinérance dans cette localité. Ces échanges ont tourné autour de l'évaluation de la situation sécuritaire, en prévision de la fermeture prochaine de la base des casques bleus dans la zone. « Nous voulons voir la Monusco accompagner les Fardc puisqu'ils disent qu'ils sont venus appuyer nos Fardc. Ils doivent faire le combat ensemble. Parce que la population a besoin de la paix. Nous avons besoin de la paix, rien que la paix ».

**Sud-Kivu : une journaliste retrouvée morte à Kalehe.** Le corps de Bahati Yvette, en décomposition, a été découvert le 5 janvier dans des latrines, une semaine après sa disparition du toit familial. Cette journaliste âgée d'une vingtaine d'années était portée disparue depuis le 28 décembre 2023. Aussitôt informées, les autorités ont ordonné que le corps soit extrait des latrines pour l'inhumation. Trois présumés coupables sont aux arrêts parmi lesquels un jeune garçon ex-ami de la défunte. La défunte Bahati Yvette avait quitté Goma pour Minova où elle travaillait au compte de la Radiotélévision communautaire de cette cité.

**Dimanche 7 janvier.**

**Michel Muvudi publie l'ouvrage intitulé « Acacia ».** A travers ce livre de 366 pages, l'auteur entend amener les lecteurs à apporter leur contribution dans le développement de la société. Se livrant le 6 décembre à Radio Okapi, Michel Muvudi a également expliqué que le curseur du développement sociétal reste sur l'homme qui devra être formé, instruit pour qu'il fasse face aux aléas de la vie. « Toute situation qui arrive dans la vie et qui vous met devant un blocage est un appel à l'innovation. Chaque personne est appelée à se développer et à laisser un héritage sur la terre. Le développement humain n'est pas une dimension de croissance physique, mais mieux encore sociale et intellectuel », a-t-il rapporté.

**Huit candidats président de la République appellent à l'annulation des élections de décembre 2023 pour fraude.** Anzuluni, Diongo, Fayulu, Katumbi, Kikuni, Matata, Mukwege et Sesanga ont ainsi réagi au lendemain de l'invalidation de 82 candidats aux législatives et locales et annulation des scrutins à Yakoma (Nord-Ubangi) et à Masimanimba (Kwilu). « La simple analyse de la liste des 82 sacrifiés démontre que la fraude s'est disséminée sur toute l'étendue du territoire national. Ceci implique en réalité qu'elle a des dimensions beaucoup plus graves, surtout lorsqu'on constate que les bénéficiaires des machines à voter sont tous globalement de la même famille politique de M. Tshisekedi et ont des statuts étatiques », a rapporté Martin Fayulu. Il s'est étonné de voir la Ceni reconnaître que seules les législatives ont été corrompues et non la présidentielle alors que les scrutins ont été combinés avec un seul bulletin de vote. Au nom de ces huit candidats présidents, Martin Fayulu a rapporté que ces fraudes électorales attestent la complicité entre la famille politique au pouvoir, les organes de l'Etat et la CENI. Pour ces opposants, cette situation démontre de manière irréfutable que la Ceni à « tous les niveaux est actrice et instigatrice de la tricherie observée lors de ce vote ». **Fraude électorale et corruption présumée : le REDHO appelle la justice à se saisir des dossiers des candidats invalidés.** « L'ONG Réseau pour les droits de l'homme salue la décision de la Ceni portant annulation des suffrages obtenus par certains candidats fraudeurs. Nous appelons les hautes autorités judiciaires à se saisir d'office de ces dossiers en utilisant les preuves détenues par la Ceni pour que les auteurs présumés auteurs soient jugés conformément à la loi congolaise ». Cette organisation de défense des droits de l'homme, basée à Butembo, au Nord-Kivu, estime qu'un procès public sur ces faits devrait servir d'exemple, afin de lutter contre la fraude électorale. La Commission électorale nationale indépendante a annulé, pour fraude et corruption, la totalité des suffrages obtenus par des candidats aux élections législatives, provinciales et communales dans certaines circonscriptions. Cette décision annule également les élections législatives nationales et provinciales dans les circonscriptions

électorales de Masimanimba en province du Kwilu et de Yakoma en province de Nord-Ubangui. **L'APUKIN exige la démission des professeurs candidats députés invalidés**, par la commission électorale nationale indépendante. « Tout ce que nous pouvons leur demander, c'est démissionner volontairement pour avoir jeté l'opprobre, l'anathème, le discrédit, la perfidie... sur ce corps d'élite », a affirmé de le président de l'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN). Il a par ailleurs réclamé les poursuites judiciaires contre les professeurs concernés. **Butembo : des témoins des candidats boycottent la compilation des résultats des législatives**. Dans une déclaration devant la presse locale, ils justifient leur décision par les « irrégularités constatées lors des travaux de compilation des résultats » à l'antenne de la Ceni / Butembo. Selon eux, il a été constaté que 69 bureaux de vote de la circonscription électorale de Butembo n'avaient pas de plis au complet et une vingtaine de procès-verbaux des résultats n'étaient pas signés par les membres des bureaux de vote et les témoins. Cette situation, favoriserait la fraude électorale en faveur de certains candidats aux législatives. Ils exigent l'arrivée sur place d'une commission ad hoc du bureau national la Commission électorale nationale pour enquêter sur cette situation, avant la proclamation des résultats provisoires des élections législatives.

**Kongo-Central : des maisons s'écroulent à la suite de la montée des eaux à Luozi**. Des maisons situées le long de la rivière Luozi s'écroulent à la suite de la montée des eaux du Fleuve Congo dans la cité de Luozi, dans la province du Kongo-Central. Cette même montée des eaux a occasionné la délocalisation provisoire du Beach de Luozi, du quartier Kimvungu au quartier 1 dans la cité de Luozi, soit une distance de près de 10 km. Cette crue a aussi paralysé le système de distribution d'eau potable à Luozi. Et pour cause, le château d'eau est sous les eaux.

**Inondations en RDC : le Gouvernement appelle à la solidarité pour tenter de sauver des vies**. Le ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et Solidarité nationale de la RDC a lancé, le 5 janvier, un appel de solidarité et de secours d'urgence pour tenter de sauver des vies, face aux multiples cas d'inondations à travers la République. Cette demande de mise à la disposition des ressources pour l'assistance humanitaire d'urgence est adressée aux instances du Gouvernement central et à toute la communauté nationale et Internationale aux fins de permettre le déploiement des équipes sur terrain. Ces inondations constatées à travers la République ont provoqué au moins 300 pertes en vie humaine. En outre, plus de 43 000 maisons se sont écroulées, 1325 écoles détruites, des centres de santé touchés, des marchés publics affectés et des routes devenues impraticables. Ce bilan a été dressé par le ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et Solidarité nationale. Plusieurs provinces sont touchées, notamment les provinces de la Tshopo, la Mongala, l'Equateur, le Nord et le Sud Ubangi, le Kwilu, le Mai-Ndombe, le Kongo-Central, la Lomami, le Kasai, le Kasai-Central, le Sud-Kivu et la Tshuapa. Cette situation a affecté plus 300 000 ménages et les a exposés à des risques des maladies hydriques et autres épidémies.

**La société civile de Kwamouth alerte sur la présence de plusieurs miliciens Mobondo qui s'apprêtent à attaquer des civils**. « Actuellement, le secteur est sous contrôle de l'armée congolaise. Ces miliciens sont regroupés par sites. Il y a des sites par exemple de Mikanda, non loin de Kwamouth, ils sont là. Il y a là un bon nombre des miliciens qui s'organisent. On ne sait pas quand ils viendront attaquer et quel village sera la cible. Mais notre souci est que le Gouvernement reste attentif et aux aguets », a recommandé Martin Suta.

**Plaidoyer pour le renforcement de la sécurisation des minerais de l'Ituri, à la base des conflits armés**. Il s'agit entre autres du renforcement des effectifs des forces de sécurité et la réhabilitation des bases militaires construites depuis l'époque du maréchal Mobutu. Cette mesure permettra de sécuriser l'or de l'Ituri et de faire face aux leaders du mouvement politico-militaire Alliance Fleuve Congo de Corneille Nanga, allié au M23. Elle invite les autorités « à redoubler d'efforts pour sécuriser la population et leurs biens.

**Pour le parti ACP, la décision d'invalider Gentiny Ngobila est « irrégulière »**. Le parti politique Alliance des Congolais progressistes (ACP) estime que l'invalidation de Gentiny Ngobila Mbaka, gouverneur de la ville de Kinshasa, candidat député national dans la circonscription de la Funa est irrégulière. Dans une déclaration politique le 6 janvier, secrétaire général de l'ACP, lui également invalidé, appelle la Ceni à revenir sur sa décision.

**Face aux tracasseries que subissent des Congolais au Burundi, la société civile d'Uvira empêche les commerçants burundais d'exercer en RDC**. Les acteurs de la nouvelle société civile congolaise du Sud-Kivu s'opposent à la traversée de petits commerçants burundais vers la ville et le territoire d'Uvira. Des jeunes descendent depuis le 5 janvier vers la frontière congolaise de Kavimvira pour pourchasser tout Burundais porteur de marchandises vers Uvira. Pour le coordonnateur de la société civile à Uvira, il s'agit d'une action de réciprocité face aux tracasseries que subissent les Congolais à Gatumba, au Burundi. Il déplore cependant le silence des autorités congolaises locales, provinciales et nationales sur ce dossier alors que plusieurs rapports



recommandent au Gouvernement congolais de demander au Burundi voisin de respecter l'engagement signé par les Etats membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Le Burundi et la RDC avaient ratifié le document d'exonération et de facilitation des produits crus, comprenant une série de produits relatifs au régime commercial simplifié à travers le COMESA. Une liste reprend des produits non assujettis à la taxation. Cependant, selon le coordonnateur de la nouvelle société civile congolaise à Uvira, Martin Mafikiri, le Burundi n'indique pas lesquels des produits ratifiés ne doivent pas traverser la frontière vers la RDC et à quelle quantité. Beaucoup de petits commerçants transfrontaliers sont victimes d'actes de vandalisme et de tracasserie à plusieurs barrières érigées entre Gatumba et Kajaga au Burundi. Avec cette action de la société civile d'Uvira, près de 200 petits commerçants burundais sont bloqués. Le chef de poste du Burundi, a traversé le 6 janvier vers la RDC pour s'enquérir de la situation.

**Nomination de nouveaux commandants des Fardc au Nord Kivu, Ituri et Equateur.** Les officiers nommés, à titre intérimaire, sont : le général David Mushimba, commandant de la 13e région militaire dans la province de l'Equateur ; le général Ntambuka Bame, commandant de la 32e région militaire en Ituri et le général Michel Mabondani, commandant de la 34e région militaire au Nord-Kivu.

**Nord-Kivu : la radio communautaire de Mangina assiégée par l'armée.** « C'était vers 9h, les éléments des Fardc sont venus. Ils ont arrêté le rédacteur en chef de la radio, le journaliste Yves Romaric Baraka ainsi que nos deux techniciens. Comme si cela ne suffisait pas, ils ont vandalisé les installations de notre radio et emporté certains équipements jusqu'à assiéger notre station radio », a témoigné Victor Kasereka Kikombi. Depuis samedi, les agents de ce media n'ont pas accès à leurs installations ; les militaires des Fardc ayant passé la nuit là-bas. Il dit ne pas savoir ce que l'arme leur reproche et l'endroit où sont détenus ses collègues. Selon certaines sources sécuritaires, l'armée reprocherait à la radio de bénéficier du soutien d'un député provincial du Nord Kivu qui serait accusé d'avoir créé une milice locale qui serait à la base de l'insécurité dans la commune rurale de Mangina.

**Lundi 8 janvier.**

**Mai-Ndombe : le village Mbuntie attaqué par des miliciens Mobondo.** C'est à partir de 5h du matin de ce dimanche 7 janvier, que la milice Mobondo a fait son incursion au village Mbuntie, situé le long de la rivière Kwango, non loin de Menkwo dans le territoire de Kwamouth. Le président de la société civile du village Camp Banku, fait état de mort d'hommes ainsi que des maisons, églises et les deux écoles du village incendiées. Cette nouvelle attaque met en alerte le territoire voisin de Bagata séparé de Mbuntie par la rivière Kwango. Cette attaque intervient deux jours après que l'armée a pris le dessus sur la milice Mobondo, qui avait attaqué jeudi dernier le village Masiambio.

**Invalidation des candidats députés et conseillers municipaux: l'ASADHO estime que la décision de la Ceni se justifie mais reste insuffisante.** Le président de l'organisation de défense des droits de l'homme, ASADHO, a soutenu que l'enquête sur notamment la fraude électorale dont sont accusés ces candidats, devrait être menée par une institution autre que la Ceni. En outre, toutes les personnes impliquées dans la corruption et dans la détention illégale des machines à voter, y compris les agents de la Ceni, devraient être poursuivies par la justice et perdre aussi certains droits civiques. La Ceni a invalidé, le 5 janvier, les suffrages de 82 candidats aux élections législatives nationales et provinciales ainsi qu'aux locales pour fraude électorale, corruption, vandalisme de matériel électoral, incitation à la violence et détention illégale des dispositifs électroniques de vote.

**Lubumbashi : le Forum national de la jeunesse exhorte les jeunes à la paix et à la tolérance.** « J'exhorte les jeunes à œuvrer ensemble pour promouvoir la cohabitation pacifique et éviter toute forme de violence ou d'hostilité dans notre région pendant cette période cruciale de l'histoire de notre pays [période électorale]. Nous devons demeurer chacun ambassadeur de la paix, de l'unité nationale dans nos communautés respectives en encourageant les dialogues constructifs et en promouvant la tolérance et le vivre-ensemble, en amenant nos communautés à la retenue dans leurs paroles et leurs actions, en veillant à ne pas inciter à la violence ou à la haine tribale », a indiqué le président du Forum national de la jeunesse.

**Nord-Kivu : la notabilité de Walikale déplore la baisse du niveau de l'enseignement primaire et secondaire.** Pour Prince Kiahangi, la baisse du niveau d'éducation dans la province éducationnelle Nord-Kivu 3, s'observe « à travers les résultats de deux dernières éditions des examens d'Etat, mais aussi à travers l'expression orale et écrite des enfants ». D'après lui, les causes de la baisse du niveau d'enseignement à Walikale sont, entre autres, le niveau des enseignants eux-mêmes qui est insuffisant, l'absence du renforcement des capacités de ces derniers, l'absence de contrôle des inspecteurs. Il salue la décision des autorités politico-administratives de la province du Nord-Kivu et du Gouvernement qui avaient suspendu certains responsables



éducatifs de cette région pour mauvaise gestion. Il propose aux autorités scolaires de convoquer une table ronde scientifique sur la gestion et le fonctionnement de ce secteur.

**Ituri : découverte de 4 corps des victimes des ADF à Ndalya**, à 14 km de Komanda-centre sur la RN4. Selon des sources locales, les victimes qui se trouvaient dans leurs champs ont été abattues par des rebelles ADF. Ces rebelles sont en débandade à la suite des opérations militaires menées conjointement par les forces armées de la RDC et de l'Ouganda dans cette région.

**Goma : une personne tuée et deux autres blessées par des hommes armés.** Le premier incident est survenu autour de 20 h, dimanche, sur l'avenue Kitshanga au quartier Mugunga. Un changeur de monnaie a été tué à bout portant juste à l'entrée de son domicile par un homme armé, non encore identifié. Le second incident a eu lieu aux mêmes heures, dans la localité appelée communément Antenne Kabasha. Deux jeunes ont été blessés par des balles tirées par un présumé combattant d'un groupe armé local. Les deux victimes sont actuellement internées dans un hôpital de la place. L'auteur des tirs, qui était ivre, se serait échappé, indiquent les mêmes sources.

**Crue du fleuve Congo à Kinshasa : le quartier Kingabwa grand-monde se vide de ses habitants.** Les habitants du quartier Kingabwa grand-monde, commune de Limete à Kinshasa tentent, à ce jour, tant bien que mal de vider le lieu face à la crue du fleuve Congo qui a complètement inondé leurs habitations depuis plusieurs jours. Si la montée des eaux du fleuve Congo plonge les familles dans la tourmente, cette situation est plutôt une aubaine pour certains jeunes. Ils ont construit des passerelles avec des morceaux de bois pour créer un passage au-dessus des eaux. Ils font payer quelques centaines de franc congolais le droit de passage sur ces passerelles de fortune. D'autres jeunes, eux, transportent carrément les gens sur leur dos moyennant quelques billets de banque. Ceux qui refusent de mouiller leur pied dans l'eau stagnante paient volontiers ces services. Ces inondations sont aussi observées dans plusieurs autres quartiers dont Kinsuka-Pêcheurs et carreaux Congo dans la commune de Ngaliema. La Régie des voies fluviales (RVF), le 28 décembre 2023, demandait aux autorités et à la population de prendre des mesures qui s'imposent afin de se prémunir de ces inondations, qui touchent à la Plaine inondable de Kinshasa. **Kananga : les 24 victimes des pluies diluviennes inhumées.** Le gouverneur de la province, a, à cette occasion, réconforté les familles de victimes. La pluie qui s'est abattue à la fin de l'année dernière sur la ville de Kananga, a occasionné plusieurs morts et des dégâts matériels importants sur la ville. **Au moins 100 maisons s'écroulent dans la cité de Kwamouth à la suite des inondations.** « L'inondation nous menace. Elle nous rend mal à l'aise. Il y a déjà plus de cent maisons écroulées et les familles sont en débandade. La situation continue de persister parce que l'eau du fleuve Congo continue de remonter. Le quartier Mpoli enregistre à lui seul, 54 maisons emportées par ce débordement des eaux, plus de dix bureaux de l'État », a indiqué le président de la société civile de Kwamouth. Pour lui, cette situation alourdit la souffrance de la population de cette cité, déjà victime de l'insécurité causée par la milice Mobondo.

**Théodore Ngoy demande à la Cour constitutionnelle d'annuler les élections pour violations flagrantes du cadre légal.** Partant de l'enrôlement des électeurs à la prorogation de sept jours des opérations de vote, il estime que la loi électorale n'a pas été respectée. Par conséquent, il plaide pour l'annulation de tous les scrutins et pour la recomposition d'une autre Ceni devant organiser de nouvelles élections. Ce soir, 8 décembre, la Cour constitutionnelle siégeant à Kinshasa en matière de contentieux électoral pour statuer sur la requête en annulation du scrutin présidentiel du 20 décembre, introduite par le candidat Théodore Ngoy, a pris l'affaire en délibéré pour se prononcer "avant le 12 janvier ". Dans son réquisitoire, le procureur général près la Cour constitutionnelle a auparavant demandé à la Cour de déclarer "recevable mais non fondée" la requête de Théodore Ngoy.

**Ituri : les communautés locales refusent la main tendue de la milice Alliance du fleuve Congo.** L'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri, (UNADI) a, fustigé, le 7 janvier, la démarche de Corneille Nangaa invitant les groupes armés de l'Ituri à adhérer à son mouvement rebelle Alliance du fleuve Congo, (AFC). « Nous demandons à la population vivant en Ituri de ne pas céder à cet appel de Corneille Nanga visant à déstabiliser la RDC en générale et la grande Orientale en particulier. Par la même occasion, nous invitons les filles et fils de la grande Orientale en générale et les Ituriens en particulier qui vivent déjà des affres de la guerre à la vigilance et à dénoncer tous les manœuvres visant la déstabilisation de la République ».

**Le M23 empêche à la population de Rutshuru de récolter des produits des champs.** Selon la société civile, en cette période de la grande saison de récolte, les paysans se voient refuser l'accès à leurs champs par des rebelles. Cette situation est souvent enregistrée dans les champs se trouvant dans la zone de Kaunga, environ 5 km de Kiwanja. Elle affirme craindre des conséquences économiques et sanitaires pour ces populations qui vivent essentiellement que de l'agriculture. Un véhicule transportant environ 10 tonnes de produits vivriers en direction de Goma a été détourné par les rebelles la semaine dernière.

**Mardi 9 janvier.**

**Encerclement de la résidence de Katumbi par les forces de l'ordre : Ensemble dénonce une restriction des mouvements de son président.** Sur les images partagées sur les réseaux sociaux, on voit les hommes en armes et les véhicules barricader les voies d'accès à la concession de Moïse Katumbi à Kashobwe dans le territoire de Kasenga. Ces militaires et policiers ont empêché l'opposant congolais de quitter sa résidence, affirmant avoir reçu l'ordre de la hiérarchie. Ces actes sont décriés par Ensemble pour la république à travers Olivier Kamitatu, porte-parole de l'ancien gouverneur du Katanga : « Moïse Katumbi est un citoyen libre dans son pays dans lequel il a le droit de s'exprimer et de circuler tout à fait librement. L'encerclement de sa résidence ne relève d'aucun fondement, aucune base juridique. Le pouvoir cherche tout simplement à intimider un leader politique dont le seul crime est de demander l'annulation des élections les plus frauduleuses jamais organisées dans notre pays ». Pour lui, « cette situation équivaut à une résidence surveillée de fait ». Il est convaincu que la mesure d'invalidation des 82 candidats aux législatives par la Ceni constitue un aveu qui ne cache pas les graves irrégularités dans l'organisation de ces élections. L'ONG Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) condamne « cette mesure illégale de restriction de mouvement de Moïse Katumbi » et exige une enquête indépendante ainsi que des sanctions conséquentes contre leurs auteurs. L'ACAJ insiste sur « l'obligation des pouvoirs publics d'assurer à chaque citoyen l'exercice de ses libertés publiques ». Pour sa part, le gouverneur du Haut-Katanga a indiqué « dès que nous avons appris ce faux pas commis par quelques éléments des forces de l'ordre dépêchés, du reste, dans cette partie de la province du Haut-Katanga en vue de dissuader les velléités de certains compatriotes à vandaliser les biens de leurs adversaires politiques, nous avons immédiatement ordonné la levée de cette barrière, chose qui a été aussitôt faite ». Le retrait de ces forces de l'ordre a été aussi confirmé par les proches du président d'Ensemble pour la république.

**Elections législatives et locales : des candidats invalidés saisissent la Cour constitutionnelle et la Cour de cassation.** De son côté, le candidat à la députation nationale et gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a saisi la Cour constitutionnelle contre la décision de la Ceni, annulant les suffrages en sa faveur pour fraude, corruption et détention des machines de vote. Cette requête en contestation attaque la décision de la Ceni, annulant le 5 décembre, les suffrages de 82 candidats députés. Elle a été introduite lundi à la Cour constitutionnelle par le parti Alliance des Congolais Progressistes alliés (ACP). Le même lundi, le procureur général près la Cour de cassation a interdit à tous les 82 candidats invalidés de sortir du pays. Selon le parquet général de cette cour, une action publique est déjà enclenchée par son office contre les faits de corruption, de fraude, de détention illégale des matériels électoraux et autres. Selon la RTNC, deux correspondances ont été adressées aux services concernés par cette décision. La première, est celle envoyée à la Direction générale de migrations (DGM) à qui le procureur général près la Cour de cassation, demande d'interdire la sortie du territoire national congolais de toutes les personnes concernées par la décision de la Ceni du 5 janvier 2024. La seconde est destinée à la Ceni. Dans cette correspondance, le parquet près la Cour de Cassation lui demande de lui transmettre tous les documents ayant conduit à l'annulation des voix de ces candidats. **Kasaï-Central : la NSCC réclame des sanctions contre les candidats invalidés aux législatives et locales.** La Nouvelle société civile congolaise du Kasaï-Central a encouragé, le 8 janvier, la justice congolaise à poursuivre les candidats invalidés aux législatives et locales du 20 décembre. Elle a également souhaité que les enquêtes se poursuivent pour dénicher tout autre présumé tricheur lors de dernières élections et elle a appelé la population congolaise à s'impliquer dans la dénonciation des fraudeurs avec preuves à l'appui. **Législatives nationales : plaidoyer pour le rétablissement du candidat Justin Kalumba.** « Nous demandons à la Ceni de revoir son rapport d'enquête ayant abouti à l'annulation du scrutin de notre candidat Justin Kalumba, député national en exercice et de le rétablir valablement dans son droit » Pour l'Alliance pour l'avènement d'un Congo prospère et grand, sur les 217 centres dont 526 bureaux de vote du territoire de Kasongo, aucun cas de fraude, de corruption et de bourrage d'urnes n'a été enregistré de la part de de Justin Kalumba. Dieudonné Amisi Saleh a promis de saisir la justice, si leur candidat n'est pas rétabli dans ses droits.

**Réélection de Tshisekedi : la population du Grand Kivu dit attendre la sécurité et les routes.** « Les populations du grand Kivu attendent le rétablissement de la paix durable, la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques de base, et voies de communication, la résorption du chômage des masses par la promotion de l'agriculture, l'entrepreneuriat et le développement de l'industrie de transformation », a déclaré le porte-parole des notables du grand-Kivu. Il a en outre invité le chef de l'Etat à sanctionner les leaders politiques qui s'adonnent à manipuler la Ceni, et ceux qui véhiculent des messages de haine et discrimination tribale.

**Nord-Kivu : plaidoyer pour doter les Fard de moyens conséquents sur le terrain.** Les coordinations de la société civile des villes de Beni, Butembo et du territoire de Lubero ont également appelé à l'autonomisation des commandements des opérations militaires sur le terrain. A cette occasion, le président de la société civile du

territoire de Beni, a exhorté la population à la vigilance et en alerte maximale pour déjouer toute manœuvre de l'ennemi. Il a invité les habitants de cette partie du pays à travailler en étroite collaboration avec les autorités de base pour renforcer les dispositifs sécuritaires. Au Gouvernement congolais, il a demandé le renforcement des zones de défense en autonomisant les commandements des opérations militaires et le déploiement des Fardc dans les grandes agglomérations pour sécuriser la population et ses biens.

**Beni : les femmes déplacées d'Eringeti organisent une ristourne pour leur survie.** « Compte tenu de l'insécurité dans la zone, nous nous unissons en petits groupes pour faire des ristournes pour trouver le nécessaire. Si on atteint un nombre de dix femmes, chacune contribue par exemple 500 FC. Quand nous réalisons 20 ou 30 000 FC, on le donne à une femme pour lui permettre déjà de commencer son commerce ». Au marché d'Eringeti, de nombreuses femmes ayant bénéficié de cette ristourne se livrent au commerce de tomates, de l'huile de palme, du soja ou du charbon de bois. L'installation de l'éclairage public au marché d'Eringeti par la Monusco permet à ces femmes de vendre leurs articles jusque tard dans la soirée.

**Goma : au moins 175 ménages de déplacés gérés par des mineurs, au camp des déplacés de Don Bosco, situé au Nord de la ville de Goma (Nord-Kivu).** Ces enfants assument les responsabilités de chefs des familles sont soit orphelins ayant fui la guerre avec leurs cadets, soit ceux dont les parents sont morts dans les camps de déplacés et d'autres ayant perdu le contact avec leurs parents en fuyant. Dans ces familles, les aînés encadrent leurs cadets. Une responsabilité difficile à assumer dans un contexte de déplacement. Selon les responsables du camp de déplacés Don Bosco, ces ménages dirigés par les enfants mineurs sont une priorité lors des distributions de l'aide humanitaire. Malgré cette attention particulière, la situation des enfants déplacés chefs de ménages n'est pas facile.

**Maniema : le gouvernement interpellé sur le délabrement de la centrale hydroélectrique de Belia.** « Sa réhabilitation coûte énormément cher. C'est pourquoi le gouvernement doit intervenir pour sauver cette centrale. L'une de deux turbines est à l'arrêt. Il faut remettre cette centrale en action rapidement de façon qu'elle puisse aider par exemple à faire tourner les chantiers pour la production des minerais ». Pour le chef de secteur de Sakima, le territoire de Punia reste le poumon du secteur minier du Maniema et pour cela, le développement du secteur minier demeure une priorité. La Centrale de Belia avait été mise en service en 1956.

**Sud-Kivu : pénurie d'eau potable dans la ville de Bukavu.** La conduite principale d'eau située vers le lycée Wima et qui alimente la ville de Bukavu serait en train de céder. La Regideso a cependant appelé les habitants de Bukavu à arrêter de construire sur ses conduites d'eau. Le chef technique de la Regideso, a par ailleurs lancé l'appel à toutes les autorités compétentes pour que le site compris entre le lycée Wima et l'ISTEM soit protégé.

**Parc des Virunga : l'ICCN autorise l'occupation de l'espace « Congo ya sika ».** L'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) a autorisé, depuis le 7 janvier, les habitants du quartier « Congo ya Sika », de la cité frontalière de Kasindi, à mener leurs activités humaines dans cet espace, partie intégrante du parc national des Virunga. Toutefois, cette occupation est la résultante d'un compromis provisoire, selon le communiqué final de cette rencontre. Cette limite dite provisoire sera d'application jusqu'à la décision finale du Gouvernement central sur le déplacement ou pas du quartier dit « Congo ya Sika », situé dans le parc national des Virunga et toutes les activités humaines y sont autorisées. La récolte des cultures agricoles situées dans le parc, à l'intérieur de la clôture est autorisée uniquement pour la saison en cours, tandis que les constructions devront être évacuées avant la fin de l'érection de la clôture électrique au niveau de la limite provisoire du parc national des Virunga, a conclu ce communiqué conjoint. Cette décision ne satisfait pas totalement la société civile du secteur de Ruwenzori.

**Beni : libération des journalistes et techniciens de la radio communautaire de Mangina, arrêtés par les Fardc.** Ils ont été libérés le 7 janvier soir par l'armée. Cette libération a été obtenue à la suite du plaidoyer mené par l'ONG journalistes en danger (JED). Ces journalistes et techniciens avaient été arrêtés samedi 6 janvier par les Fardc qui leur reprochaient de relayer des messages d'un député provincial du Nord-Kivu, messages à caractère haineux contre les Fardc et en faveur des combattants Maï-Maï, selon des sources sécuritaires.

**Djugu : l'armée et la MONUSCO déjouent plus de 20 attaques des miliciens en une semaine,** dans le territoire de Djugu (Ituri). Les casques bleus de la Monusco et les Fardc sont en alerte permanente depuis les festivités de fin de l'année. Lundi dernier, un groupe d'assaillants a tiré plusieurs coups de feu, près du site des déplacés de Lala. Ils ont été repoussés par les casques bleus qui ont répliqué par des tirs de sommation. Un habitant a été tué et deux autres blessés dimanche à Licha. Les dégâts ont été limités grâce aux efforts de l'armée et des Forces de la Monusco. Des affrontements ont été également signalés le week-end entre les milices Zaire et Codeco à Dheja. Le bilan était d'un mort et des blessés et la perturbation du trafic sur la RN27. Ces inciviques

ont été délogés par les casques bleus ayant dégagé la route. Ces miliciens ont incendié jeudi dernier un camion après le pillage des vivres destinés aux déplacés à Djitso.

**Le bureau de l'assemblée provinciale de Kinshasa autorise la Cour de cassation à poursuivre le gouverneur Ngobila.** Quatre membres sur les cinq qui composent le bureau de l'organe délibérant de Kinshasa ont ainsi décidé de lever les immunités de Gentiny Ngobila à la demande du parquet près la Cour de cassation. L'assemblée provinciale a enjoint, ce même mardi, Gentiny Ngobila de déposer sa démission dans les 24 h et de se mettre à la disposition de la Justice, après annulation de ses suffrages aux législatives pour fraude, violence et bourrage des urnes par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), rapporte l'Agence congolaise de presse.

**Peter Kazadi séjourne dans le Haut-Lomami pour s'enquérir des tensions ethniques de fin 2023.** La visite du vice-Premier ministre de l'Intérieur au Haut-Lomami, intervient quelques jours après des vives tensions survenues dans la commune de Luena, territoire de Bukama et dans le territoire de Malemba Nkulu. En novembre dernier, à la suite de la découverte du corps d'un motocycliste à Luena, certains autochtones avaient organisé des descentes punitives dans les résidences des ressortissants de l'espace Grand Kasai. A cette occasion, 4 personnes avaient perdu la vie, des femmes étaient violées et violentées. D'autres violences intercommunautaires avaient été enregistrées à la suite de la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023.

**Plus de 500 maisons inondées après le débordement des eaux de rivières entre Walikale et Kalehe.** Selon les sources sur place, la catastrophe est due au débordement des eaux de deux rivières Luhomo et Hombo à la suite de fortes pluies qui se sont abattues les 6 et dimanche 7 janvier, dans la zone. Deux ponts ont été emportés par les eaux, plusieurs écoles sont inondées. Cependant aucune perte en vie humaine n'a été signalée à la suite de cette catastrophe naturelle.

**Elections 2023 : la Cour constitutionnelle confirme Félix Tshisekedi Président de la RDC.** En ce qui concerne la sollicitation, par Théodore Ngoy, de l'annulation des scrutins, la Cour constitutionnelle rappelle qu'elle ne peut annuler les résultats du vote que lorsque les irrégularités rapportées ont pu avoir de l'influence déterminante sur les résultats ou les scrutins. La simple violation de la loi ou une irrégularité ne peut perturber l'ordre d'arrivée des candidats. En outre, ajoute la Cour, l'écart qui sépare le requérant au président élu est énorme. Théodore Ngoy a, en effet obtenu 4 139 voix soit 0,02% alors que Félix Tshisekedi a obtenu 13 125 366 voix soit 73,34%. En outre, ajoute le président de la Cour, il n'apporte aucune preuve qui atteste que la Ceni n'a pas procédé à la compilation des résultats publiés. Et la requête de David Mpala, demandant l'annulation des élections du 20 décembre 2023, a été simplement déclarée irrecevable pour défaut de qualité.

**Mercredi 10 janvier.**

**Uvira : la police saisit 10 armes de guerre et interpelle 17 personnes à l'issue d'une opération bouclage.** Parmi les dix-sept personnes interpellées on compte 12 soldats des Fardc et 5 civils dont deux ressortissants burundais. Cinq armes AK-47, des uniformes militaires, des bottes et une machette ont été prises entre les mains des soldats des Fardc en séjour non autorisé dans la ville d'Uvira tandis que les cinq autres armes de guerre ont été retrouvées abandonnées dans des maisons en chantier. Le maire a précisé que cette opération fait suite à la recrudescence de l'insécurité dans les quartiers perquisitionnés.

**Ituri : l'union sacrée invite la Ceni à ouvrir des enquêtes pour fraude électorale à Bunia.** Il s'agit principalement de faire la lumière sur la disparition des dispositifs électroniques de vote lors des violences entre la police et un groupe des déplacés le jour du vote. Le coordonnateur intérimaire de l'Union sacrée en Ituri, a indiqué que cette démarche permettra à la centrale électorale de réunir suffisamment des preuves de fraude électorale avant la publication des résultats des législatifs. **Maniema : la CDJP appelle aux sanctions contre les agents de la Ceni auteurs de la fraude.** Ces agents sont accusés d'avoir octroyé des Dispositifs électronique de vote (DEV) et bulletins aux candidats invalidés. La Commission diocésaine justice et paix (CDJP) au Maniema s'est interrogé pourquoi la Ceni s'est limitée à sanctionner seulement les candidats soupçonnés de bourrages des urnes et non ses agents. « Nous savons que c'est la Ceni qui a commandé les machines, c'est la Ceni qui a programmé ces machines et ce n'est que la Ceni qui a mis en lien les machines et les serveurs ». Elle a également exigé à la Ceni de prendre le courage d'annuler aussi les résultats de la présidentielle, car les élections étaient combinées. **Confirmation de la victoire de Felix Tshisekedi par la Cour constitutionnelle : Martin Fayulu estime que « la République est trahie ».** Sur son compte X (twitter), ce candidat à la présidentielle de 2023 a écrit : « la fraude planifiée et exécutée par la Ceni est tellement flagrante et grossière que la République est aujourd'hui trahie. Le peuple congolais est humilié par M. Kadima et la Ceni qui ont systématiquement violé la Constitution et la loi électorale ». Tshisekedi est ainsi réélu Président de la République avec 13 058 962 voix,



soit 73, 47%. **Elections législatives et locales : instruction au Conseil d'Etat de 39 dossiers sur les 82 candidats invalidés.** Sur ces 82, seize requérants ont saisi le juge de référé-liberté contre la Ceni afin d'être rétablis dans leurs droits et l'accusent d'avoir violé le droit de la défense. L'acte posé par la Ceni étant administratif, ils sont venus demander au juge de référé-liberté de suspendre cette décision et ordonner à ce qu'ils soient entendus et qu'ils présentent leurs moyens de défense sur des faits leur reprochés notamment la fraude, la corruption, le vandalisme, la détention illégale des matériels électoraux. Un autre groupe a saisi en inconstitutionnalité la Cour constitutionnelle contre la décision de la Ceni qui violerait la loi. **Présidentielle 2023 : l'ANTC salue l'arrêt de la Cour constitutionnelle sur la réélection de Félix Tshisekedi.** Le coordonnateur de l'Alliance nationale des autorités traditionnelles du Congo (ANTC) au Grand-Katanga, Sa Majesté Mwanza, a sollicité leur implication dans l'organisation de la cérémonie d'investiture du président de la République réélu : « nous saluons l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui confirme la réélection de Felix Tshisekedi. Nous sommes mobilisés à superviser nous-mêmes, selon la coutume, la cérémonie d'investiture et la prestation de serment du chef de l'Etat pour la survie et l'unité de la nation ».

**Accusé de restreindre le mouvement des populations, le M23 rejette les allégations de la société civile de Rutshuru.** Le M23 a dit, n'avoir jamais imposé une restriction aux activités de la population, y compris celles liées au transport de la nourriture et produits essentiels. La société civile de Rutshuru accusait le M23 d'avoir interdit aux populations de récolter leurs produits champêtres dans la zone de Kaunga, à 5 km de Kiwanja.

**Kindu : plus de 70 passagers de Congo Airways bloqués à l'aéroport protestent contre l'annulation de leur vol, pour Kinshasa.** Ils exigent réparation. « L'avion était venu de Kinshasa pour Kindu. On nous a dit d'attendre un peu parce que l'avion devrait déposer les passagers à Goma. Mais on apprend que l'avion ne va pas rentrer à Kindu. Il faut attendre maintenant le vendredi. C'est pourquoi nous demandons à la compagnie de nous envoyer un avion aujourd'hui même à minuit. Nous ne quitterons pas ici ».

**Goma : une femme déplacée meurt en donnant la vie, faute de soins appropriés.** Les déplacés du camp de Don Bosco, déplorent le manque de prise en charge adéquate à l'accouchement depuis que les partenaires humanitaires ont mis fin aux projets de santé, il y a un mois. Les femmes déplacées enceintes se disent abandonnées à leur triste sort. Le président de ce camp des déplacés, déplore le manque d'appui dans le secteur de la santé actuellement. Cette absence de prise en charge entraîne des décès à l'accouchement : « Avant, nous étions avec Save the Children, tout se passait très bien. Après Save the Children, IRC est venu nous appuyer aussi, tout se passait bien, les consultations prénatales, post-natales, les mamans étaient bien encadrées ». En effet, entre 12 et 15 femmes mettent au monde chaque mois dans ce site qui héberge environ 4 200 ménages déplacés.

**Beni : l'orphelinat « Mama Marie » bénéficie d'un don en vivres et produits non alimentaires.** Le lot est composé de sacs de farine de maïs, de riz, de haricots, de sel, d'huile de table et de matelas. Selon un des membres du groupe des vétérans basketteurs de Beni, « All Stars Game », ce geste vise à alléger la souffrance de ces orphelins dont la plupart ont perdu leurs parents tués par des rebelles des ADF : « à la fin de l'année nous essayons de faire des œuvres caritatives pour aider les gens qui souffrent. Pour cette année, on a pensé venir voir les orphelins de l'orphelinat Mama Marie ici à Labou ». Pour la responsable de cet orphelinat, ce don arrive au bon moment, en ce début d'année, mais « la prise en charge scolaire de certains enfants orphelins pose encore un problème ».

**Ituri : rareté des poissons frais aux marchés de Bunia.** Les marchés de Bunia et de sa périphérie (Ituri) connaissent ces derniers temps une rareté des poissons frais. Pour la division provinciale de l'environnement, le non-respect des textes légaux qui régissent le secteur de la pêche est la principale cause de cette diminution sensible des poissons au Lac Albert. Le responsable de ce service étatique, accuse les pêcheurs d'utiliser des filets prohibés qui ne favorisent pas la reproduction des poissons ni la croissance des petits poissons. Il rejette aussi la responsabilité sur l'unité de surveillance qui, à l'en croire, n'arrive pas à décourager cette pratique.

**Kindu : le conservateur des titres immobilier rejette les accusations de spoliation du site de l'aéroport.** Le conservateur des titres immobiliers circonscription foncière ville de Kindu a affirmé avoir exécuté la décision du Tribunal de grande instance, l'invitant à installer les personnes, dont les maisons ont été démolies en 2012 par le gouverneur Tutu Salumu. Il voit en cette déclaration du conseil d'administration de la Régie des Voies Aériennes une attaque contre sa personne.

**Goma : interdiction bientôt de la circulation des motos après 18 heures.** « Incessamment, il n'y aura plus question que les motos circulent à partir de 18 h. Mais aussi parce que cambistes sont victimes de groupes qui utilisent illégalement les armes, il a aussi été décidé que ces derniers doivent désormais arrêter leurs activités à



partir de 18 h. Le comité provincial de sécurité a promis d'ouvrir des postes de police, et il a été demandé à la population d'accompagner cette police ». Au quartier Mugunga comme dans plusieurs autres de Goma, plusieurs civils ont été tués et d'autres blessés récemment par des bandits armés, certains opérant à moto.

**L'Arabie Saoudite et la RDC décident d'échanger leurs expériences en matière géologique et technologique.** Riyad et Kinshasa ont levé cette option en marge du forum intitulé Future Minerals qui se tient dans la capitale saoudienne du 9 au 11 janvier courant. A travers cet accord, ces deux pays veulent mener ensemble ces travaux dans l'exploration, l'exploitation minière, l'évaluation des minerais, la protection et de l'environnement. Après la signature de ce mémorandum d'entente, il est prévu la mise en place d'un cadre mixte de travail qui inclura notamment le Cadastre minier, le Fonds pour les générations futures (FOMIN), ainsi que les structures saoudiennes des mines pour le suivi et l'exécution des accords. Parallèlement, une quinzaine de ministres des Mines des pays africains se sont entretenus à Riyad sur la nécessité de la création d'une plateforme continentale pour le développement d'une chaîne de valeurs intégrée du secteur minier africain d'ici 2063.

**Inondation à Kinshasa : les victimes du quartier Kinsuka sollicitent l'assistance du Gouvernement.** De nombreuses familles de cette partie de la capitale sont sans abri depuis trois semaines, à la suite des inondations dues à la crue du fleuve Congo ayant provoqué des inondations. Alors que les autres du quartier Kingabwa Grand-monde, commune de Limete ont tenté, à ce jour, tant bien que mal de vider leurs parcelles inondées des eaux du fleuve Congo depuis plusieurs jours. Quelques familles trouvées sur le lieu ont avoué qu'elles n'ont qu'une seule option, celle de quitter le lieu le plus vite que possible pour trouver refuge dans des familles d'accueils.

**Jeudi 11 janvier.**

**Levée des immunités du gouverneur de Kinshasa : le cabinet de Ngobila qualifie d'illégale la démarche de l'assemblée provinciale.** Après l'annonce, vendredi dernier, par la Ceni de l'invalidation des suffrages obtenus par Gentiny Ngobila, comme candidat député à la suite d'actes de fraude électorale, le bureau de l'assemblée provinciale de Kinshasa s'est réuni, mardi, pour lever les immunités de Ngobila en tant que gouverneur, afin de permettre que ce dernier soit poursuivi par la justice pour les faits lui reprochés par la Ceni. Pour le cabinet du gouverneur, cette démarche qui a abouti effectivement à la levée des immunités de ce dernier était illégale parce que le bureau de l'assemblée provinciale de Kinshasa qui a siégé avait déjà été désavoué par la plénière pour détournements des deniers publics ; et l'ex- président Godé Mpoyi avait été mis en accusation au niveau de la justice, rappelle le cabinet du gouverneur de la ville de Kinshasa. En outre, toutes les activités avaient été suspendues à l'assemblée provinciale de Kinshasa par le vice-Premier ministre de l'Intérieur, que ce soit dans son enceinte ou à un autre endroit. Cette mesure n'est jamais levée à ce jour, précise l'équipe du Gouverneur.

**Réélection de Felix Tshisekedi : la France félicite le chef de l'Etat et appelle à un climat apaisé et de cohésion nationale.** Le message de la France appelle aussi tous les acteurs politiques et de la société civile congolaise à œuvrer en faveur du dialogue et à contribuer à un climat apaisé et de cohésion nationale. Dans le contexte des tensions à l'Est de la RDC, la France rappelle son soutien aux initiatives régionales en faveur d'une solution pacifique et durable à la crise actuelle. Elle appelle l'ensemble des parties au dialogue afin de permettre aux populations de retrouver la paix et la sécurité. **Les gouverneurs Ngobila, Boloko et Limbaya démis de leurs fonctions pour fraude électorale.** Le vice-ministre de l'Intérieur, a demandé, le 11 janvier, aux gouverneurs des provinces de Kinshasa, Equateur et de la Mongala de laisser leurs adjoints assurés leur intérim. Selon lui leurs adjoints doivent travailler, en attendant l'organisation des élections pour les nouveaux animateurs dans leurs entités respectives, afin de ne pas gêner l'administration et le fonctionnement de leurs provinces. Cette instruction fait suite à la décision de la Ceni, sanctionnant notamment ces trois gouverneurs pour fraude, bourrage des urnes et violences lors des élections. **Elections législatives : publications ce vendredi des résultats provisoires.** Cette publication va intervenir une semaine après que la Ceni a invalidé 82 candidats aux législatives et locales de décembre dernier. Certains d'entre eux ont saisi la Cour de cassation, accusant l'organe organisateur des élections de les avoir injustement incriminés. Un autre groupe de ces candidats est allé voir en inconstitutionnalité la Cour constitutionnelle contre la décision de la Ceni qui violerait la loi.

**Le Gouvernement rassure qu'il n'y aura pas de pénurie de carburant à Kinshasa.** « Les dispositions ont été prises, au niveau du ministère des Hydrocarbures, pour qu'il n'y ait pas rupture de stock », a fait savoir, le 10 janvier, le ministre de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement. Pour lui, cette affluence des conducteurs pour s'approvisionner en carburant était plutôt due à « un communiqué abusivement attribué à SEP Congo dans les réseaux sociaux ».

**Passagers bloqués à l'aéroport de Kindu : Congo Airways s'engage à effectuer un vol spécial.** « La conclusion la plus rassurante a été que l'autorité provinciale a échangé avec la direction générale de Congo

Airways qui lui a promis de pouvoir faire un vol spécial de Kinshasa Kindu- Kindu Kinshasa d'autant plus que ça fait déjà deux fois que Congo Airways annule les vols ici chez nous au Maniema », a expliqué le ministre provincial. Mardi, alors que plus de 70 passagers espéraient enfin quitter Kindu par un vol de Congo Airways parce qu'ils ont vu arriver un avion de la compagnie pour débarquer les passagers, celui-ci s'est rendu à Goma, prétextant qu'il reviendrait les chercher mais en vain. Énervés, ces passagers ont violemment manifesté à l'aéroport de Kindu.

**Goma : plus de 20 jeunes sensibilisés sur la prévention des conflits post-électoraux.** L'objectif, était de les sensibiliser sur les stratégies à mettre en place afin d'éviter les actes de violences ainsi que les conflits post-électoraux. Ils ont tous convenu, que les élections appartiennent au passé et qu'il est maintenant opportun aux vainqueurs et aux vaincus de s'abstenir des actes de violences et des discours triomphalistes dans l'intérêt général.

**Pénurie d'eau potable à Bukavu : la population recourt à l'eau des sources et de pluie.** Certaines familles de Bukavu (Sud-Kivu) récupèrent l'eau des sources ou de pluie, pour constituer des réserves afin de faire face à la pénurie d'eau potable depuis plusieurs jours dans la ville. La Regideso provinciale avait alerté la semaine dernière sur le danger qui guettait sa conduite principale entre le lycée Wima et l'ISTM. Des constructions anarchiques sont érigées au-dessus de ce grand tuyau, empêchant la Regideso d'y accéder en cas de panne ; les éboulements causés par ces constructions anarchiques fragilisent aussi cette structure hydraulique.

**Beni : les habitants de Kilya plaident pour l'aménagement d'un puits d'eau potable dans leur localité.** Selon une femme leaders de Kilya, des femmes disparaissent en allant se ravitailler en eau potable en dehors du village. Elles sont soit tuées soit enlevées par les ADF. Par moment, les corps sont retrouvés. « L'eau étant la source de la vie, que le Gouvernement nous aide d'abord à rétablir la paix et une sécurité durable dans le milieu, et puis qu'il nous aide avec un puits d'eau potable. La MONUSCO devrait également nous aménager un puits d'eau potable et nous aider à réhabiliter les routes de desserte agricole avant la fermeture de sa base à Kilya ».

**Nord-Kivu : le M23 impose des taxes forfaitaires aux usagers de la route à Mushaki.** La société civile dans le groupement de Kamuronzza affirme que pour se rendre à Rubaya, il est demandé à chaque voyageur de déboursier 10 000 FC à l'aller comme au retour. A Mushaki toujours, les petits véhicules communément appelés « six goujons » payent à chaque passage 320 USD alors que les gros véhicules déboursent 400 USD à chaque voyage vers Mushaki. Cette situation impacte négativement l'économie des habitants de cette partie du territoire de Masisi qui ne vit que de l'agriculture. Elle est à la base de la hausse des prix des biens sur le plan local.

**Ituri : 4 morts dans les combats entre ADF et coalition Fardc-UPDF à Mambasa, mardi 9 janvier.** Selon l'administrateur de ce territoire, ces ADF cherchaient un couloir pour accéder à la RN4 afin de se ravitailler en divers produits. Un groupe de paysans, qui les a croisés dans des champs, a aussitôt alerté les forces conjointes Fardc-UPDF. Dans cet affrontement, trois rebelles ont été tués et un soldat des Fardc a succombé à ses blessures. Il ajoute qu'un autre soldat des Fardc est blessé mais sa vie est hors danger.

**Kananga : l'avenue Kasa-vubu coupée en deux par une érosion,** après une pluie qui s'est abattue sur la ville, le 10 janvier dans l'après-midi. Cette érosion a déjà détruit le temple de l'église Cité Bethel et menace le bureau de la Police de circulation routière, le bâtiment de l'Institut supérieur technique de Kananga ainsi que d'autres bâtisses aux alentours. Cette situation appelle une l'intervention des autorités pour stopper l'avancée dangereuse de cette érosion, estiment des habitants de Kananga.

**Goma : circulation interdite des motos après 18 heures.** Le porte-parole du gouverneur militaire, a expliqué que cette décision vise à endiguer la criminalité dans la ville de Goma et la mesure ne se limite pas seulement aux seuls motards. Si certains acteurs du Nord-Kivu encouragent cette mesure, nombreux sont ceux qui estiment que 18 h est une heure de pointe pendant laquelle le service des motards est largement sollicité. Cette mesure a été décidée par le Comité provincial de sécurité élargi aux cadres de base des 18 quartiers de Goma, mardi 9 janvier. C'est en réaction aux multiples cas de meurtres, cambriolages, coups et blessures envers des civils par des bandits armés dans divers coins de la ville.

**Mangina: reprise timide des activités, après 4 jours des combats entre Fardc et miliciens.** Les boutiques ont partiellement ouvert leurs portes mais aussi le marché surtout la partie des denrées alimentaires. « Nous sommes en train de penser que si ça continue ainsi tout va s'améliorer et toutes les activités vont reprendre normalement. Jusqu'aujourd'hui, la rentrée scolaire n'a pas encore eu lieu ». Pendant son séjour à Mangina, l'auditorat militaire a arrêté les militaires auteurs des troubles. Le 8 janvier, sept civils avaient trouvé la mort lors des affrontements entre Fardc et présumé Mai-Mai. De nombreux habitants de Mangina avaient trouvé refuge

ailleurs pour se mettre à l'abri. **Le député Kambale exige une enquête mixte, après l'exécution présumée de 6 civils.** Cet élu de Beni veut que l'Auditorat général des Fardc et Société civile locale travaillent ensemble en vue d'élucider les circonstances ayant occasionné les décès de ces personnes. Il a accusé des Fardc d'avoir planifié un assaut contre des présumés combattants dits « Wazalendo », dont le camp se trouve près de la rivière Tuha, à environ 5 km de Mangina. Sur le chemin, ils seraient tombés dans une embuscade ayant coûté la vie de trois d'entre eux. De retour à Mangina et en colère, ces militaires incontrôlés ont tiré à bout portant sur la population civile. Sept civils ont été tués et une dizaine de boutiques et maisons d'habitation systématiquement pillées lors de cette descente punitive.

**Malemba Nkulu : l'administrateur Kayembe sensibilise ses administrés sur la cohésion sociale.** L'administrateur du territoire de Malemba Nkulu (Haut-Lomami), entend amener ses populations à bannir les violences ethniques, enregistrées au mois de novembre dernier dans cette entité. « Le grand sujet c'est l'enseignement sur le rejet de la haine tribale. J'ai même demandé aux responsables des écoles dans leurs enseignements de faire comprendre aux jeunes que le muluba du Katanga et celui du Kasai sont les enfants d'une même personne. Le souhait est de voir demain les générations futures vivre en harmonie, en amour patriotique sans séparatisme ». Pour leur part les membres de la société civile, ont exprimé leur volonté de s'impliquer dans la logique de la recherche de la paix. Cette campagne de sensibilisation est menée deux jours après des violences ethniques enregistrées à Malemba Nkulu (Haut-Lomami).

**Bukavu : plus de 20 agents de l'Unité de la police lacustre en formation sur la lutte contre les incendies dans les bateaux.** Avec l'appui technique de la police de la Monusco, cette formation de 5 jours se déroule dans l'enceinte de l'Ecole de police Camp Jules Moké, dans la commune de Bagira. Pour le Directeur de l'école « cette formation est très important surtout pour les agents qui œuvrent au sein de l'Unité de la police lacustre. Ceci concerne d'abord la protection du bateau, la protection des passagers. Et si ces policiers sont outillés sur ces connaissances, ils vont atteindre un haut niveau professionnel ».

**Vendredi 12 janvier.**

**Lancement de la charte du Bloc patriotique pour la paix et l'unité pour barrer la route à la balkanisation.** Son initiateur, Justin Mudekereza Bisimwa, candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2023, l'a lancée à Kinshasa. « Face à l'agression et aux menaces de balkanisation qui pèsent sur la RDC, ainsi que la crise de légitimité, il y a lieu de privilégier et de préserver la paix », a-t-il indiqué. A cette occasion, le cofondateur de cette plate-forme, Michel Okongo, a appelé les uns et les autres à privilégier le règlement de la crise post-électorale par la voie pacifique. « Considérant et mesurant les risques d'implosion de notre pays, nous avons pensé mettre en place une plateforme dénommée, Bloc patriotique pour la paix et l'unité nationale. Cette plateforme a pour objectif global, de préserver la paix, l'unité nationale et la cohésion sociale dans une période post-électorale caractérisée par des tensions multiformes ». Le B-PUN se lance également les défis de sensibiliser les forces vives de la nation, à privilégier les voies pacifiques, y compris «l'arbre à palabre, en vue de régler pacifiquement la crise de légitimité dont ces élections sont porteuses ». De nombreuses personnalités, des responsables de partis politiques, des organisations de la société civile et des mouvements des jeunes ont adhéré à cette organisation en apposant leur signature à sa charte de création.

**Ituri : les communautés Nyali-Kilo déplorent l'occupation des localités par des groupes armés depuis 3 ans.** Dans une déclaration, le président de l'association culturelle Akongo qui regroupe les communautés Nyali-Kilo a indiqué que de nombreux habitants passent la nuit dans la brousse. Ils craignent la résurgence des exactions de ces groupes armés dont les mouvements sont observés dans la zone. Il demande au gouvernement provincial de renforcer l'effectif des militaires en vue de restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la province de l'Ituri.

**Les Etats-Unis appellent les autorités congolaises à enquêter et à tenir responsables « ceux qui ont tenté de saper la volonté du peuple ».** Les États-Unis exhortent vivement les autorités congolaises à entamer un réexamen approfondi du processus électoral, à enquêter et à tenir responsables « ceux qui ont tenté de saper la volonté du peuple » et, en consultation avec les parties prenantes, à prendre des mesures tenant compte des recommandations visant à améliorer les futures élections. « Malheureusement, comme l'ont fait remarquer les missions d'observation nationales et internationales, l'insécurité, des problèmes logistiques et des lacunes dans la préparation ont entraîné des retards et créé des obstacles importants au vote le jour des élections. Chez beaucoup de gens, les incidents de fraude et de corruption ont suscité des doutes quant à l'intégrité des résultats. Nous encourageons la Ceni à assurer une plus grande transparence concernant dans la compilation des résultats restants », recommandent les USA. **Réélection de Félix Tshisekedi : le Canada félicite le peuple de la RDC pour la tenue d'élections pacifiques, malgré les difficultés rencontrées.** Le Canada encourage la Commission

électorale nationale indépendante à tenir compte des recommandations des missions d'observation électorale, et à appliquer les leçons tirées de ce processus électoral aux cycles électoraux futurs. Le Canada encourage également toutes les parties à travailler de façon constructive, dans le respect des droits de la personne, afin de permettre au peuple congolais de bâtir une démocratie forte et saine. Le Canada collabore avec des partenaires pour aider la RDC à favoriser l'égalité des genres, à renforcer la gouvernance inclusive et la protection des enfants, et à améliorer les soins de santé, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs.

**Nord-Kivu : la société civile de Masisi appelle les Hundes et les Hutus à la cohabitation pacifique.** D'après la société civile de la chefferie des Bahunde, dans le territoire de Masisi, un climat de méfiance s'installe depuis une semaine environ, entre les deux communautés Hunde et Hutu, vivant dans cette entité. Il y a des mésententes entre deux factions des groupes armés locaux à Bitonga, lesquelles ont conduit à mort d'hommes. Ce conflit entre groupes armés « malheureusement, commence à prendre maintenant une connotation tribale. Nous demandons à toute la population de la chefferie des Bahunde et du groupement Mupfuni Shanga, de ne pas céder au tribalisme qui est en train d'être chanté par certains faux leaders » martèle le président de la société civile.

**Kongo-Central : la société civile de Muanda dénonce la disparition de 10 millions USD d'avenant sur l'exploitation pétrolière.** Cette somme accordée par le chef de l'Etat devrait servir à l'électrification de ce territoire. Me Willy Iloma déplore également le fait que les recommandations issues de la table ronde tripartite tenue à Muanda entre le Gouvernement, les sociétés pétrolières et la communauté locale, il y 3 ans, ne soient toujours pas prises en compte. Il appelle par conséquent le comité de gestion de ces fonds à rendre compte à la population de la destination de cet argent et du niveau d'exécution du projet de l'électrification de leur entité. Un des membres du comité de gestion des fonds de Muanda affirme que ces dix millions, sont depuis quelques mois entre les mains du comité, et ce, après avoir été retenus durant plusieurs mois dans le circuit de décaissement des fonds du Gouvernement. Il précise que la construction des cabines électriques a déjà commencé à Muanda.

**Kindu : l'ONG Haki Za Binadamu alerte sur l'attribution anarchique des terrains par les services cadastraux.** Cette dénonciation est faite à la suite de l'octroi de terrains dans des endroits inappropriés par les services cadastraux et autres. « Beaucoup de dossiers qui s'amoncellent aux greffes des tribunaux sont des conflits fonciers, mais on indexe beaucoup plus le conservateur c'est tout simplement parce que c'est lui qui signe, mais le processus même est collégiale, il y a trois services qui concourent, notamment le service d'urbanisme et habitat, cadastre, service foncier, en dépit du fait que c'est le conservateur qui engage la République », a fait savoir le secrétaire exécutif de l'ONG Haki Za Binadamu. Ce dernier dénonce l'attribution anarchique des terrains en dehors des règles et des normes voire dans des endroits inappropriés comme des cimetières.

**Beni : la carence d'eau potable dans les bornes fontaines crée la surenchère.** Ce manque d'eau est dû à la saison sèche qui sévit actuellement dans la région. Du coup, un bidon de 20 litres d'eau qui se vendait à 100 FC se négocie actuellement à 200 FC. Dans la commune de Rwenzori, les bornes fontaines qui fonctionnent d'habitude du matin au soir, ne sont désormais opérationnelles que quelques heures. A Beni, les bornes fontaines constituent la principale source d'approvisionnement en eau potable.

**Maï-Ndombe : plus de 20 miliciens Mobondo arrêtés dans la forêt à Kwamouth.** Ces miliciens ont été sortis de la forêt jeudi dernier et doivent être transférés à Kwamouth cité pour répondre de leurs actes. Leur arrestation a été rendu possible grâce à l'opération de ratissage menée par l'armée dans cette partie du pays en proie à l'insécurité depuis juin 2022. Selon la société civile locale, outre les violences qu'ils ont imposé à Kwamouth, ces Mobondo ont aussi rendu impossible, les activités champêtres dans ce coin. Cette situation a occasionné la cherté de la vie et la rareté des produits agricoles à la cité de Kwamouth.

**Haut-Katanga : le réseau des CJP dénonce la recrudescence de l'insécurité.** « Le Réseau CJP du Grand Katanga exprime ses vives inquiétudes au sujet des actes d'intolérance politique caractérisés principalement par des menaces, intimidations, arrestations arbitraires et enlèvements de paisibles populations civiles, particulièrement des jeunes et des opposants politiques perpétrés par des hommes en tenue militaire ou policière, dans les villes et territoires de l'espace Grand Katanga sans que les autorités politico-administratives ne donnent une réaction appropriée », a déclaré le secrétaire exécutif des commissions Justice et paix de l'espace Grand Katanga. Ce réseau recommande notamment au président de la République de démilitariser le Grand Katanga.

**Matadi : la Regideso dans l'impossibilité de desservir ses abonnés après la crue du fleuve Congo.** Le responsable de la Regideso à Matadi, a attribué cette situation à l'inondation de la salle des machines de captage d'eau due à la crue des eaux du fleuve qui s'observe ces jours-ci. Il a également rapporté que la Regideso va



poursuivre la fournir peu d'eau pour tous. Cependant, la Direction provinciale de la Regideso au Kongo-Central assure qu'après la décrue des eaux du fleuve Congo, la desserte en eau sera améliorée.

**Moba : les cas de lèpre sont passés de 267 à 146 en 4 ans.** « Depuis plusieurs décennies, le territoire de Moba connaît la persistance d'une endémicité de la lèpre. Néanmoins, depuis 2019 à 2023, nous assistons à la baisse spectaculaire des cas de lèpre. En 2019, nous avons enregistré 267 cas, et l'année qui vient de s'achever 2023, nous avons enregistré 146 nouveau cas. Avec ces chiffres que nous avons, nous sommes encore très loin d'éliminer la lèpre en tant que problème de santé ». La prise en charge des malades de lèpres est assurée et il est demandé aux patients de se présenter à temps dans nos services de santé.

**L'Agence des zones économiques spéciales bénéficie de 625 000 USD du gouvernement.** Le Directeur général du Fonds de promotion de l'industrie (FPI) a remis ce montant au Directeur de l'Agence des zones économiques spéciales (AZES). Ce chèque entend aider cette structure à renforcer la viabilisation des ZES dans les 6 espaces industriels que compte la RDC. « L'argent du FPI, ce n'est pas de l'argent à trésoreriser, c'est plutôt de l'argent à recycler. Il faut réinjecter cet argent dans les structures économiques du pays pour vous permettre d'avoir une assiette plus large. Parce que si vous financez beaucoup d'activités industrialisées, la FPI va augmenter et demain on va avoir 10, 20, 30 ou 40 millions USD ». Le ministre de l'Industrie a rapporté que son ministère est en train de piloter une autre zone économique spéciale à Bwaka (Sud-Ubangi) en vue de gérer le corridor qui part de Zongo jusqu'en RCA et s'ouvrir sur le marché ouest africain.

**Kinshasa : spécialisée dans la production de la confiture, la société MANITECH lance ses activités.** Cette usine est le fruit d'une subvention de 87 000 USD du projet d'Appui au développement des micro, PME (PADMPME), à travers son concours des plans d'affaires COPA, organisé en 2020. Le coordonnateur national de PADMPME s'est réjoui que « cette usine que nous avons financée soit opérationnelle. C'est vraiment une grande joie qui montre suffisamment que le projet a eu un impact, que le projet a pu booster l'entrepreneuriat dans notre pays ». « Avec nos arachides qui pourrissent dans nos champs, on peut maintenant avoir une industrie qui vous fabrique des pâtes d'arachide qui peuvent nourrir l'armée, qui peuvent nourrir la population congolaise et qui peut être destiné à l'exportation. Donc ça va même participer à notre balance commerciale qui, à un certain moment, était déficitaire. Lorsqu'on voit seulement les produits agroalimentaires, nous importons pour 3 milliards USD chaque année. Mais avec une entreprise comme celle-ci, nous allons réduire de plus en plus la facture d'importation pour soutenir notre économie. Nous avons été avec tous les partenaires gouvernementaux à savoir le fonds de promotion de l'industrie », a rapporté le ministre de l'Industrie. La société MANITECH emploie 36 agents et aura besoin d'un personnel additionnel d'environ 20 unités avec l'augmentation de sa capacité de production.

**Samedi 13 janvier.**

**Elections législatives et locales : le Conseil d'Etat déboute les candidats invalidés.** Le Conseil d'Etat affirme que la procédure des référés n'est pas prévue en matière électorale mais uniquement contre les décisions administratives. Un juge de cette institution judiciaire a expliqué que les fraudes électorales, relevées par la Ceni, font partie d'incidents relatifs au processus électoral de proclamation des résultats. Selon lui, cela est décidé ainsi entre autres dans les cas de Masimanimba avec les candidats Tryphon Kin-Kiey Mulumba, Didier Mazenga et à Dibaya avec Monalux et tant d'autres cas encore. Ce juge a également ajouté que ces candidats invalidés auront la possibilité d'aller à la Cour constitutionnelle en contentieux de résultats législatifs lorsque la Ceni dira qu'ils ont eu zéro voix. « La décision qui est ici contestée trouve sa genèse dans le contexte des élections, matière qui est régie par une loi spéciale, à savoir : la loi électorale qui n'a pas prévu la procédure des référés. La procédure des référés vise à obtenir des mesures provisoires de suspendre lorsque la décision d'une autorité administrative porte atteinte à une liberté fondamentale », a expliqué le chargé de communication du Conseil d'Etat. Les suffrages obtenus ayant été annulés lors des élections par une décision de la Ceni du 5 janvier 2024, certains candidats à la députation nationale, provinciale et aux élections communales avaient introduit des requêtes en référé-liberté. Ces 82 candidats aux législatives nationales et provinciales sont concernés par les décisions d'annulation des suffrages et des élections. Parmi eux, 16 au départ puis 42 au total sont allés au Conseil d'Etat et d'autres à la Cour constitutionnelle. Certains en revanche ont introduit des recours à la Ceni, sollicitant une clémence.

**Félix Tshisekedi demande au Gouvernement de prendre en charge les sinistrés des inondations.** Le Président de la République est préoccupé de la crue exceptionnelle du fleuve Congo qui a touché plusieurs provinces notamment Kinshasa, la Tshopo, la Mongala, l'Équateur, le Kongo-Centrale, le Mai-ndombe, le Nord et le Sud-Ubangi, le Kasai, Kasai-Central, le Sud-Kivu, la Lomami, la Tshuapa et le Kwilu. Pour le porte-parole du Gouvernement, le chef de l'Etat a déploré que cette situation cause d'innombrables sinistres et drames au



rang desquels des pertes en vies humaines, des champs dévastés, des routes coupées, des maisons inondées, des glissements des terrains ou encore des écroulements de murs qui viennent s'ajouter au lourd bilan humain et matériel tiré de cet épisode pluvieux vécu au cours de ce dernier mois.

**Nord-Kivu : plaidoyer pour la reprise de la scolarité des enfants déplacés.** « Il faut trouver rapidement des stratégies pour permettre aux enfants déplacés qui ne vont pas à l'école de reprendre leur scolarité. Si la question n'est pas vite réglée, l'Est de la RDC connaîtra une génération perdue », a alerté le 12 janvier le représentant adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC. Il a évoqué cette question à l'issue d'une visite des déplacés dans la cité de Sake, à 27 km de Goma. Dans cette cité qui accueille 26 000 déplacés, il a vu des centaines d'enfants déplacés qui ne vont pas à l'école. Et dans d'autres sites autour de Goma, des milliers d'enfants passent leur deuxième année sans étudier. Il estime qu'il faut des discussions avec les autorités sur cette question.

**Deux femmes décapitées par les ADF à Luna Kabrike,** à environ 150 km de Bunia au sud d'Irumu dans la province de l'Ituri. Le drame s'est produit non loin d'une position des militaires de l'Armée ougandaise. Des activistes des droits de l'homme déplorent la recrudescence des attaques des ADF dans la région en dépit des opérations militaires Ushuja conduites par forces conjointes Fardc-Armée ougandaise. Ils plaident pour le démantèlement de ces rebelles qui se réorganisent dans cette entité. « Il faut qu'on puisse aller en profondeur et poursuivre l'ennemi ADF dans la brousse ».

**Nord-kivu : la fermeture des frontières entre le Rwanda et le Burundi perturbe les voyageurs de Goma.** Les étudiants, les malades, les commerçants et d'autres personnes voyageant de Goma vers Bujumbura ont désormais un trajet plus long. Les transporteurs, eux, craignent de connaître un manque à gagner et d'autres éventuelles difficultés. Ils expliquent qu'au lieu de 8 h de trajet pour arriver au Burundi en passant par la frontière rwando-burundaise de Ruwa (fermée), les passagers vont désormais traverser le Rwanda ensuite revenir en RDC par la province du Sud-Kivu à Kamanyola puis Uvira avant d'entrer au Burundi par le poste de Kamvivira. Le prix n'a pas changé. Il est resté à 30 dollars. Les jeunes de Goma qui étudient au Burundi, craignent que le prix du voyage n'augmente. Ils ont aussi des inquiétudes quant au passage par Kamanyola où règne une certaine insécurité.

**Ituri : 3 rebelles ADF tués par l'armée à Mambasa.** Trois rebelles des ADF ont été neutralisés et d'autres blessés, vendredi 12 janvier, lors des opérations militaires que mènent l'armée dans les villages de Tolitoli et Mekanya, deux entités de la chefferie de Babila Bakwanza dans le territoire de Mambasa (Ituri). Au cours de ces opérations, plusieurs armes ainsi que des munitions de guerre ont été récupérées, informent les Fardc. « Les forces armées continuent avec les opérations de poursuite. Pour mener à bien ces opérations où l'ennemi est en débandade nous sollicitons la collaboration de la population et qu'ils se désolidarisent de ses renégats ». Par ailleurs, du côté sud du territoire d'Irumu sur l'axe Komanda-Luna, les Fardc et l'armée ougandaise bombardent depuis le début de cette année plusieurs positions des rebelles des ADF dans la chefferie de Walese Vonkutu.

**La RDC et les Nations Unies pour un désengagement réussi de la Monusco.** « Nos équipes ont travaillé en synergie, dans un esprit constructif et avec beaucoup de sens de responsabilité. Elles ont produit un plan de désengagement pour un retrait progressif, responsable, honorable et exemplaire de la Monusco et fixé les modalités de transfert progressif des tâches de la Monusco au Gouvernement congolais. Le Conseil de sécurité a endossé ce plan et nous allons mettre en œuvre ensemble cette stratégie de désengagement pour matérialiser la vision du Chef de l'Etat de faire du retrait de la Monusco un modèle de transition d'une opération de paix des Nations Unies », a affirmé ministre des Affaires étrangères. Selon la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Mme Bintou Keita « pour la première fois, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte un mandat qui demande à la Monusco d'entamer son retrait de la RDC. C'est un moment historique. Nous ne ménagerons aucun effort avec nos partenaires congolais afin de mener à bien ce processus. Je salue la volonté des autorités congolaises de faire du désengagement de la Monusco un modèle de transition réussie d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies », a indiqué Mme Keita. **Ce désengagement se fera en trois phases distinctes.** La première phase de ce plan de désengagement concerne le retrait complet des composantes militaires et policières de la Monusco de la province du Sud-Kivu, au plus tard au mois d'avril 2024. A cette occasion, plusieurs bases militaires de la Monusco seront transférées au Gouvernement. La deuxième phase prévoit un retrait de la Monusco du Nord-Kivu après son retrait du Sud-Kivu et à l'issue de l'évaluation de la première phase du désengagement, tel que demandé par le Conseil de Sécurité. La troisième phase commencera après l'achèvement de la phase 2 et de son évaluation, et conduira au retrait complet de la province de l'Ituri. **Lutundula : « Le retrait de la Monusco n'est pas égal à la fin de la guerre ou à la fin de la crise sécuritaire ».** «Le retrait de la Monusco n'est pas la fin du combat que le peuple congolais mène pour jouir de tous les droits attachés à son patrimoine. A tous les Congolais, nous devons continuer à nous battre », a

indiqué le ministre des Affaires étrangères. le départ complet de la Monusco, le Gouvernement, l'Etat congolais, « assumera toutes ses responsabilités sur la sécurité conformément à la constitution ». **Bintou Keita : « Nous sommes en train de travailler pour que les troupes de la Monusco soient parties, le 30 avril du Sud-Kivu ».** La cheffe de la Monusco a souhaité que les Fardc et la PNC renforcent leur présence dans le Sud-Kivu notamment dans les endroits où se trouvent les déplacés internes qui, pour le moment, sont sous la protection des casques bleus. Après le retrait du Sud-Kivu, la mission onusienne va se focaliser sur la protection des civils au Nord-Kivu et en Ituri. « Pour ce qui est de la fermeture du Sud-Kivu ça sera le 30 juin 2024 et ce jour-là, le Conseil de sécurité de l'ONU attend une évaluation politique, stratégique et opérationnelle de comment s'est passée la première phase du désengagement de la Monusco ».

**Lubumbashi : les militants de l'UDPS appellent à la cohabitation pacifique entre les communautés locales.** L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a organisé, ce 13 janvier à Lubumbashi (Haut-Katanga), une marche dite de l'unité. A l'issue de cette manifestation les responsables de ce parti politique ont tous appelé à la cohabitation pacifique et au vivre ensemble de toutes les communautés socio-ethniques de cette région. Cette marche intervient après plusieurs incidents parfois meurtriers à caractère ethniques, impliquant aussi des militants des partis politiques, survenus dans diverses régions de l'espace Grand Katanga.

**Beni : une année après l'incendie, les activités reprennent au marché de Mayangose.** Des marchands ayant fait preuve de résilience se relèvent et relancent leurs activités grâce aux cotisations de leurs associations et aux crédits pris au sein des banques de la place. Des femmes, principales occupantes de ce lieu de négoce, vendent plusieurs produits dont les légumes, les pommes de terre, les poissons salés, poissons frais, les haricots. Ces petits commerçants qui comptaient sur l'aide du Gouvernement n'ont rien vu venir. En revanche, pour occuper des dépôts nouvellement construits, ils sont contraints de déboursier jusqu'à 650 USD. De nombreuses commerçantes disent être dans l'incapacité de réunir fonds. Ceux qui n'ont pas pu reconstituer les fonds perdus sont restés définitivement à la maison, témoignent ceux qui ont repris le commerce.

**Kinshasa : lancement de formations pour des dizaines de femmes tenancières de restaurants.** L'ASBL Actions pour le développement durable (APLDD) a lancé, des formations pour les femmes tenancières des restaurants de fortune communément appelés « maman Malewa ». Elle a effectué ce lancement dans la commune de Barumbu, à Kinshasa. Ces formations font partie du projet « Relèvement socio-économique des femmes et jeunes filles Malewa de Kinshasa ». Le projet s'étend sur une durée de deux ans et la formation sera dispensée par module en vue de soutenir l'entrepreneuriat féminin. Des formations sont prévues dans les domaines de l'hygiène alimentaire et valeurs nutritives, l'art culinaire et contre les violences basées sur les genres (VBG).

**Beni : le prix du bassin de pomme de terre passe de 1500 à 2500 FC en deux semaines.** La hausse du prix est due notamment à la rareté à la suite de l'acheminement simultané par des agriculteurs de leurs produits vers les grands centres de consommation. A ce jour, les agriculteurs attendent les prochaines récoltes pour satisfaire le besoin toujours croissant des consommateurs de Beni. Cette situation pénalise les marchands de pommes de terre, les consommateurs mais aussi, des familles des agriculteurs qui dépendent de la vente de ce produit.

**Dimanche 14 janvier.**

**Résultats provisoires des législatives nationales : 477 députés élus pour le compte de 44 partis et regroupements politiques (CENI).** La Ceni a publié, dans la nuit du 13 au 14 janvier, les noms de 477 députés nationaux sur les 500 qui doivent siéger à l'Assemblée nationale. Les circonscriptions où les élections ont été annulées pour perturbation du déroulement de vote et celles où les scrutins n'ont pas été organisés à cause de l'insécurité pourront compléter la liste des élus, Les résultats de ces législatives ont été publiés par circonscription électorale. La Ceni avance un chiffre de 17.976.551 de suffrages valablement exprimés au niveau national avec un taux du seuil légal de représentativité de 1%. 44 partis et regroupements politiques ont atteint le seuil. **Fraude électorale : la Ceni annonce des « sanctions exemplaires » contre son personnel impliqué.** « La Ceni assume pleinement la démarche qui a été la sienne de documenter les irrégularités afin de garantir la transparence et l'intégrité des élections organisées le 20 décembre 2023 et elle annonce donc des sanctions exemplaires à l'égard de son personnel qui a participé aux cas de fraude », a déclaré le président de la Ceni. Pour lui, la décision de la Ceni d'invalider plus de 80 candidatures était motivée par le souci de « restaurer la voix d'électeurs congolais ». Par ailleurs, Denis Kadima a estimé, en termes des leçons à tirer, qu'il faut penser à programmer les élections en période de saison sèche. « Il est insoutenable que les élections continuent à se tenir en période pluvieuse, or la saison sèche offre un environnement propice pour le déploiement et l'acheminement du matériel électoral ». **Ituri : parmi les 28 députés élus, 16 nouvelles figures et aucune femme.** En termes de seuil de représentativité, c'est le regroupement politique AB/50 de Julien Paluku qui vient en tête avec 5 sièges ; suivi de l'ACPJ de Puis Mwabilu avec 4 sièges. L'UDPS et alliés ainsi que l'UNC et l'AFDC et alliés de leur

côté décrochent trois sièges chacun sur l'ensemble de l'Ituri. Le MLC de Jean-Pierre Bemba n'a aucun député. L'absence des femmes parmi les élus de l'Ituri à la représentation est déplorée par le collectif des femmes candidates aux élections générales. **Résultats provisoires des législatives nationales au Sud-Kivu : Vital Kamerhe et Bahati Lukwebo parmi les 32 élus.** Vital Kamhere, actuel ministre de l'Economie est en tête dans la ville de Bukavu. Il est suivi de Patrick Salumu, Patrick Namazihana, Bahati Lukwebo président du Senat et Olive Mudekereza. L'actuel gouverneur de cette province, Theo Ngwabidje est réélu dans la circonscription d'Idjwi. Le territoire de Kabare, a, en tête Serge Bahati. L'actuel ministre du Travail Claudine Ndusi fait également partie des élus de Kabare. A Shabunda, l'actuel commissaire général du Sud-Kivu, chargé du commerce, industrie, PME et entrepreneuriat, Placide Wenda est élu aux côtés d'Emilie Sumaili. Justin Bitakwira, vient en tête des élus d'Uvira et l'actuel ministre du Budget, Aimé Boji, est réélu à Walungu. **Législatives nationales : l'UDPS remporte 8 sièges sur le 56 de la ville province de Kinshasa.** Dans la circonscription de Lukunga, par exemple, l'UDPS a 3 sièges sur 14. Même chose dans la circonscription de la Tshangu où le parti présidentiel a gagné 3 sièges sur 19. Les circonscriptions de la Funa et Mont Amba sont partagées entre tous les regroupements politiques, la plupart allié de l'UDPS. Mais on note, par exemple, la présence du parti de l'opposition Ensemble pour la République de Moise Katumbi dans la Funa. Parmi ces élus de Kinshasa, on note également la présence de certaines femmes, comme Frida Munshy, Wivine Moleka, Astrid Bidua, Dorothee Madiya, Accacia Bandubola et Christelle Vuanga. **Seuls 9% des élus sont des femmes dans les circonscriptions de Lubero, Butembo et Beni,** sur les 23 élus nationaux. **Législatives nationales : 3 gouverneurs sur les 4 du Grand Katanga ne sont pas élus.** Sur les quatre gouverneurs des provinces issues de l'ancien Katanga, seule la gouverneure du Lualaba Fifi Masuka est élue. Les autres, à savoir Jacques Kyabula du Haut-Katanga, Isabelle Yumba du Haut-Lomami et Julie Ngungwa du Tanganyika ne sont pas sur la liste. Tous ont désormais les regards tournés vers les législatives provinciales où ils ont également concouru. Le Grand Katanga est composé des quatre provinces issues du démembrement de 2016 à savoir, le Haut-Katanga, le Haut-Lomami, le Lualaba et le Tanganyika. Cet espace compte près de 90 sièges. A l'issue de ce scrutin, l'opposition a gagné une vingtaine de sièges pendant que la majorité se tape la part du lion.

**Kinshasa : l'ANVC appelle à la réouverture des enquêtes plus de 4 ans après les massacres de Yumbi,** dans la province du Mai Ndombe, ayant coûté la vie à plus de 500 personnes. L'Association nationale des victimes du Congo (ANVC), a encouragé, les autorités judiciaires à relancer les enquêtes pour rétablir les responsabilités dans cette affaire. « Nous avons voulu rappeler au procureur près la Cour de cassation qu'en date du 16 décembre 2018 il y a eu carnage au sens propre du terme dans le territoire de Yumbi où il a été constaté plusieurs violations des droits de l'homme ». L'ANVC a regretté que certains commanditaires de ces massacres jouissent encore de l'impunité. En février 2022, le Collectif d'avocats des parties civiles dans le procès des massacres de Yumbi avait tenu à obtenir la réparation des préjudices subis par leurs clients. L'un des membres de ce collectif avait considéré que cette réparation ne peut passer que par la condamnation des prévenus, y compris d'autres personnes dont les noms sont cités et qui sont recherchées par la justice.

**Kindu : près de 200 voyageurs sollicitent l'implication des autorités face à l'annulation répétée des vols de Congo Airways.** Ils ont pris d'assaut, le 13 janvier, le bureau de représentation de cette compagnie aérienne pour exprimer leur ras-le-bol après l'annulation, encore une fois, du vol Kinshasa-Kindu prévu le vendredi dernier. Leur porte-parole déplore le fait que la compagnie n'offre aucune prise en charge à ces passagers qui, selon lui, passent la nuit à la belle étoile à l'aéroport national de Kindu. C'est pourquoi ces passagers demandent au Gouvernement d'envoyer un Airbus pour les récupérer. Le chef d'escale de Congo Airways à Kindu, a justifié ce énième report par un problème technique, présentant ses excuses à ces clients, au nom de sa compagnie.

**Equateur : la Caritas élabore de nouvelles stratégies de plaidoyer pour lutter contre la malnutrition.** La Caritas de la province ecclésiastique de Mbandaka (Equateur) élabore, depuis le 12 janvier, de nouvelles stratégies de plaidoyer pour redynamiser ses activités en faveur de la prise en charge de la malnutrition qui sévit dans plusieurs localités, ainsi que les sinistrés des inondations dans tous les diocèses de l'Equateur. Ces nouvelles stratégies sont élaborées au cours l'assemblée générale de cette structure caritative de l'Eglise catholique qui se tient, depuis vendredi dernier, à Mbandaka et regroupe les représentants des 7 Caritas diocésaines de la province.

**Kisangani : 2 écoles primaires et un centre de santé dotés d'infrastructures sanitaires.** L'Unicef qui a financé la construction de ces ouvrages les a remis, officiellement à la ministre provinciale de la Santé publique ainsi qu'à son collègue de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST). Il s'agit, pour les écoles, « de deux forages mécaniques avec des pompes solaires et possédant un système de mini adduction d'eau ». Le centre de santé, lui, a été doté « d'un bloc des latrines à fosse alternée à 4 portes, d'un bac de lessive », a précisé le chef de bureau de l'Unicef. Ce projet est exécuté par l'ONG Programme de promotion de soins de santé primaire (PPSSP).

**Pas de reprise des cours pour les élèves de l'Institut Manika de Kolwezi dont les salles sont occupées par des policiers en mission** ; province du Lualaba pour assurer la sécurité après l'élection du 20 décembre 2023. L'abbé Benoît Mukwanga, secrétaire exécutif du réseau de la commission Justice et paix de l'église catholique a indiqué que : « les policiers déployés y ont mis leur caserne. Ces derniers ont pu utiliser des salles de classes comme installations sanitaires et ont détruit les bancs en les utilisant comme bois de chauffage, occasionnant ainsi la fermeture de cet établissement ». D'après les sources locales à Kolwezi, les alentours de cette école deviennent invivables. Les parents ne cachent pas leur indignation à l'idée que c'est dans cet environnement que leurs enfants vont étudier. Pour le coordonnateur de la société civile du Lualaba, il est plus que temps que cette école reprenne ses activités dans des bonnes conditions : « Nous demandons aux autorités de pouvoir les retirer au plus vite afin que lundi les enfants reprennent le chemin de l'école » D'après une source du gouvernement provincial du Lualaba, le premier groupe des policiers a déjà quitté les installations de cette école.

**Lundi 15 janvier.**

**Tshopo: 5 morts et plusieurs blessés à la suite des affrontements entre Mbole et Lengola à Lubunga.** Selon la société civile locale, certains membres de ces communautés s'opposent à la poursuite des activités de l'entreprise CAP Congo dans la concession querellée. « Les atrocités qui ont lieu dans la commune de Lubunga c'est le conflit foncier instrumentalisé ou soit occasionné. Il y a des compatriotes qui sont en train de quitter les lieux, le responsable de cette entreprise CAP Congo a également pris fuite, la situation est un peu tendue ».

**Législatives nationales : l'Union sacrée assurée de la majorité à l'Assemblée nationale.** La Ceni a publié dimanche 14 janvier des résultats provisoires des élections législatives nationales du 20 décembre 2023. Aucun parti ni regroupement politique inscrit à la Ceni n'a pu réunir la majorité de 251 députés. Néanmoins, la coalition de l'Union Sacrée du président élu Félix-Antoine Tshisekedi est largement majoritaire avec plus de 400 députés. En termes de poids politique au sein de la nouvelle Assemblée nationale, l'UDPS/Tshisekedi vient en tête avec 69 députés, suivi successivement de l'UNC 36 élus, l'AFDC 35 députés, l'AB avec 26 élus, l'A/B50, l'AAAP et les 2A/TDC avec 21 députés chacun, le MLC compte 19 députés. Tous ces partis et regroupements sont membres de l'Union sacrée. Le premier parti de l'opposition en tête est l'Ensemble de Moïse Katumbi avec 18 députés. Les autres partis d'opposition sont loin derrière avec moins de 10 députés chacun. Toutefois, étant donné qu'aucun parti n'a pu réunir la majorité à lui seul, le chef de l'Etat a la possibilité de nommer un informateur en vertu de l'article 78 de la Constitution afin d'identifier la nouvelle majorité qui donnera le prochain Premier ministre. **14% des femmes.** Sur les 477 élus, 65 sont des femmes, soit 14%. Les hommes élus sont au nombre de 412, soit 86%. Une baisse sensible par rapport aux élections de 2018 où les femmes représentaient 23% **Du travail des parlementaires.** La nouvelle Assemblée nationale doit être installée avant la fin de ce mois conformément à l'article 114 de la constitution. Constitué des députés venant de tous les 145 territoires du pays, l'Assemblée nationale représente et engage le peuple congolais dans son entièreté dans la gouvernance publique du pays. En vertu de l'article 114 de la Constitution, la nouvelle Assemblée nationale va se réunir de plein droit le lundi 29 janvier prochain en session extraordinaire, en vue de l'installation du Bureau provisoire dirigé par le doyen d'âge assisté des deux députés les moins âgés. **Deux sessions ordinaires** Après cette session inaugurale, l'Assemblée nationale et le Sénat tiendront de plein droit, chaque année, en vertu de l'article 115, deux sessions ordinaires. La première s'ouvre le 15 mars et se clôture le 15 juin et la deuxième s'ouvre le 15 septembre et se clôture le 15 décembre. La première session est destinée à l'examen et adoption des lois répondants aux attentes de la population ainsi qu'au contrôle parlementaire. Au cours de la session de septembre, le Parlement évalue la manière dont le gouvernement a exécuté le budget de l'année précédente et tire des leçons pour une bonne canalisation des ressources lors de l'examen du prochain budget. Les deux chambres du Parlement sont donc investies du pouvoir de sanctionner le Gouvernement s'il n'applique pas fidèlement les lois et politiques publiques votés au Parlement. **Résultats provisoires des législatives nationales : une femme élue pour la 1ère fois à Butembo.** L'organisation «Femmes Leaders pour le progrès de la jeune fille », (FELP/JF) a salué l'élection pour la première fois d'une femme comme députée nationale pour la ville de Butembo (Nord-Kivu). Il s'agit de Jeanine Katasohire du regroupement politique AB50. La FELP/JF souhaite que cette nouvelle députée s'implique pour la promotion et la défense des droits de la femme au Parlement. **Les efforts des organisations féminines de Beni pour faire élire les femmes n'ont pas produit le résultat escompté (associations).** « Le pourcentage des femmes élues ne correspond aux efforts que les femmes ont fourni pour conscientiser la femme à voter femme. Ça ne correspond pas à tous les efforts qu'on a fournis pour former et accompagner les femmes. Ce sont des pourcentages qui ne sont pas satisfaisants pour nous ». Elle plaide pour l'abolition des lois qui ne favorisent pas la femme, mais aussi pour la nomination des femmes dans le prochain Gouvernement et dans la direction des différentes entreprises publiques. Les femmes congolaises ont quand même pris conscience en votant les candidatures féminines, mais l'évolution en termes de représentativité n'est pas significative. Celle-ci est passée de 10% à la législature de 2018, à 14% lors des élections du 20 décembre 2023.



**Bob Kabamba :** « L'Union sacrée étant assurée de la majorité à l'Assemblée nationale, Felix Tshisekedi a beaucoup plus de marge de manœuvre pour gouverner ». La coalition de l'Union Sacrée du président élu Félix-Antoine Tshisekedi est largement majoritaire avec plus de 400 députés. « Felix Tshisekedi n'aura donc pas du mal à constituer son Gouvernement. Le tout sera plutôt une bataille d'hommes au sein de l'Union sacrée pour savoir qui va occuper quel poste », a fait savoir Bob Kabamba, enseignant en science politique à l'Université de Liège (Belgique) et analyste de la politique congolaise.

**Le Centre météorologique national annonce une possible décrue du fleuve Congo fin janvier-début février.** « Selon les analyses que nous venons de faire, et la prévision saisonnière que nous venons de faire, il y a déjà diminution au niveau de l'ouest de la RDC y compris de la ville de Kinshasa, le Bandundu, Kongo-Central, Inongo mais seulement une partie de la province de Katanga et des Kasai qui sont encore affectés par certains moments des pluies, mais il y a une baisse déjà des précipitations ce qui va entraîner aussi baisse des eaux d'inondations », a indiqué cet expert en météorologie. **Mesures sécuritaires face aux inondations à Tshopo.** Au regard de la crue du fleuve Congo et l'ampleur des inondations dans les citées situées sur ses rives dans la province de Tshopo, les autorités ont interdit les navigations nocturnes sur le fleuve Congo et ses affluents. Le nombre des passagers et le tonnage des marchandises dans des baleinières sont également limités. Ces mesures sécuritaires de navigation ont été prises en fin de semaine dernière, « dans le souci d'épargner la population d'autres conséquences notamment les noyades pendant cette période de fortes inondations », a rappelé le commissaire fluvial provincial.

**Kasai-Oriental : une centaine de fonctionnaires non payés à la suite des erreurs sur leurs identités.** Certains depuis bientôt six mois et d'autres trois mois. Les banques chargées de payer les salaires des agents de l'Etat ne les leur verse pas, car pour les uns, leurs noms ont été mal orthographiés sur les listings de paie, et pour d'autres un même numéro matricule a été attribué à plusieurs agents. Pour mettre fin à cette situation la gouverneure de province a eu vendredi dernier une rencontre avec tous les services et institutions concernés par la paie des fonctionnaires dont notamment les banques, les divisions provinciales et les services techniques.

**Inondations à Kinshasa : les habitants des quartiers Carrigrès et Pompape obligés de traverser en pirogue le pont Mangungu,** reliant les deux quartiers. « Nous avons mis en place des pirogues afin d'aider la population à traverser le pont qui est inondé à la suite de la crue du fleuve Congo. Nous avons des pirogues de 6 à 12 mètres, et le prix de la traversée revient à 500 FC. ». Employés, commerçants, écoliers et autres n'ont pas d'autre choix que de prendre place à bord des pirogues pour relier les quartiers Carrigrès et Pompape, avant de prendre un autre moyen de transport, moto ou véhicule, au-delà du pont.

**Les Fardc tuent 9 ADF dans les localités de Bahungwe et Bangole,** dans le territoire de Mambasa (Ituri) pendant des opérations militaires contre ce groupe armé dans cette région. Des sources de sécurité rapportent que ces rebelles ont multiplié, depuis le début de l'année, des exactions contre des civils qui n'ont pas accès à leurs champs. L'activisme de ce groupe armé s'est surtout accentué pendant cette période de récolte des Cacao dans cette région.

Les forces conjointes Fardc-UPDF poursuivent les opérations contre les ADF dans la chefferie de Babila Bakwanza, toujours dans le territoire de Mambasa.

**Kinshasa : 1583 décès dus au paludisme en 2023,** sur 443 964 cas enregistrés dans la ville-province de Kinshasa.

La ministre provinciale de la Santé, a expliqué qu'il est nécessaire que le gouvernement provincial de Kinshasa puisse distribuer les moustiquaires à sa population. Elle a ainsi invité les populations kinoises à dormir sous les moustiquaires imprégnées d'insecticide pour prévenir le paludisme dans leurs ménages.

**Kinshasa : des arrestations de présumés criminels lors des bouclages organisés dans plusieurs quartiers,** particulièrement les coins réputés comme ceux où règnent l'insécurité. Cette opération de bouclage s'est déroulée notamment dans les communes de Selembao, Ngaliema et Masina. D'après la Police, elle intervient après des alertes reçues sur la menace sécuritaire qui guetterait la ville. Le commandant de la Police Ville de Kinshasa fait savoir que toutes les personnes interpellées lors de ces bouclages sont soupçonnées de meurtre, Kidnapping et détention illégale d'armes.

**Nord-Kivu : les habitants de 9 villages déportés par les M23 à la frontière avec le Rwanda.** Il s'agit notamment des habitants des villages de Ruringa, Kingarame, Burambo et la moitié du village Hehu dans le groupement de Kibumba. Sont également concernés, les habitants des villages Rwibiranda, Tchegera, Kabimbi et Butobya dans le groupement de Buhumba. Tous les agriculteurs sont également interdits d'accéder dans leurs

champs en cette période de récolte dans cette zone. Cette mesure vise à limiter la circulation des populations tout autour des positions opérationnelles.

